



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

CENTRE-VAL DE LOIRE

Assemblée générale 2024

Vendredi 15 mars 2024

En visio-conférence





LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

CENTRE-VAL DE LOIRE

**Procès-verbal de
l'Assemblée
Générale Ordinaire
du 15/03/2024**

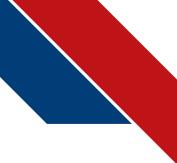


Table des matières

01 - Assemblée générale ordinaire

1. Rapport annuel du Président
2. Rapports d'activités :
 - Secrétariat
 - Communication
 - Commission Technique de Ligue – Vie Sportive
 - Commission Régionale d'Arbitrage
1. Rapport financier de l'exercice clos (adoption des comptes clos, affectation du résultat)
2. Proposition de budget prévisionnel 2024
3. Proposition des coûts de la saison 2025
4. Questions diverses

02 - Assemblée générale extraordinaire

1. Approbation des nouveaux statuts de la Ligue

**Nombre
de voix**

Vierzon: 45 licenciés
1 épreuve

Clubs affiliés 2023	Licences au 31/08/2023	Orga 2023	Voix club	Voix orga	TOTAL Voix
T.C Joué les Tours	259	Oui	12	1	13
Saint Avertin Sports Triathlon 37	213	Oui	10	1	11
RSSC Triathlon	89	Oui	6	1	7
Loches 37 Triathlon	59	Non	4	0	4
Véron Triathlon	30	Non	3	0	3
USGN Section Triathlon	17	Oui	2	1	3
Triathlon Castel Renaudais	15	Non	2	0	2
Rabelais Triathlon Chinon	7	Non	1	0	1
AC Amboise NOUVEAU CLUB	0	Non	0	0	0
Vendôme Triathlon	212	Oui	10	1	11
Génération Triathlon Blois	97	Oui	6	1	7
Saint Laurent Nouan Triathlon	49	Oui	4	1	5
AC Romorantin Triathlon	34	Oui	3	1	4
Tri Attitude 41	21	Non	3	0	3
Vineuil Sports Triathlon	16	Non	2	0	2
CAM Vallée du Cher Triathlon	6	Non	1	0	1
Orléans ASFAS Triathlon	142	Oui	8	1	9
Orléans Triathlon Club 45	64	Oui	5	1	6
ASPTT Triathlon Orléans	48	Oui	4	1	5
J3 Sports Amilly Section Triathlon	42	Oui	4	1	5
AS Gien Natation section Triathlon	37	Oui	3	1	4
Team NUTEO	36	Non	3	0	3
Team ETT (Extreme Triathlon Trail)	18	Non	2	0	2
C'Chartres Métropole Triathlon	226	Oui	10	1	1
Team Progress Triathlon	9	Non	1	0	1
ESPAD	5	Non	1	0	1
Triathlon Academy 28 NOUVEAU CLUB	0	Non	0	0	0
T.C Châteauroux Métropole 36	105	Oui	7	1	8
ASPTT 36 Sports Nature	105	Oui	7	1	8
Issoudun Champagne Berrichonne Triathlon 36	8	Non	1	0	1
Brenne Triathlon	6	Oui	1	1	2
Sports oxygène nature val de l'indre	2	Non	1	0	1
Bourges Triathlon	96	Oui	6	1	7
Tri Saint Amand Dun 18	45	Oui	4	1	5
Vierzon Triathlon	39	Non	3	0	5
TOTAL	2157		140	19	159



Procédure

- **Le nombre de voix par association :**
 - Nombre de voix déterminé en fonction du nombre de membres licenciés au 31 août
 - **Organisateur d'épreuves agréées**, dispose d'une voix supplémentaire lors des votes
- **Quorum** : L'assemblée générale peut valablement délibérer **si la moitié des voix sont présentes ou représentées = 79**
- **Nombre de clubs présents pour l'AG : 35**
- **Nombre total de voix : 159**



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

CENTRE-VAL DE LOIRE

**Procès-verbal de
l'Assemblée
Générale Ordinaire
du 15/03/2024**



Mot de bienvenue du président

Nicolas HAY





Mot de Cédric GOSSE

**Président de la Fédération
Française de Triathlon**





FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

La FFTRI en quelques chiffres

Ligues, clubs, organisateurs,
pratiquants...

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



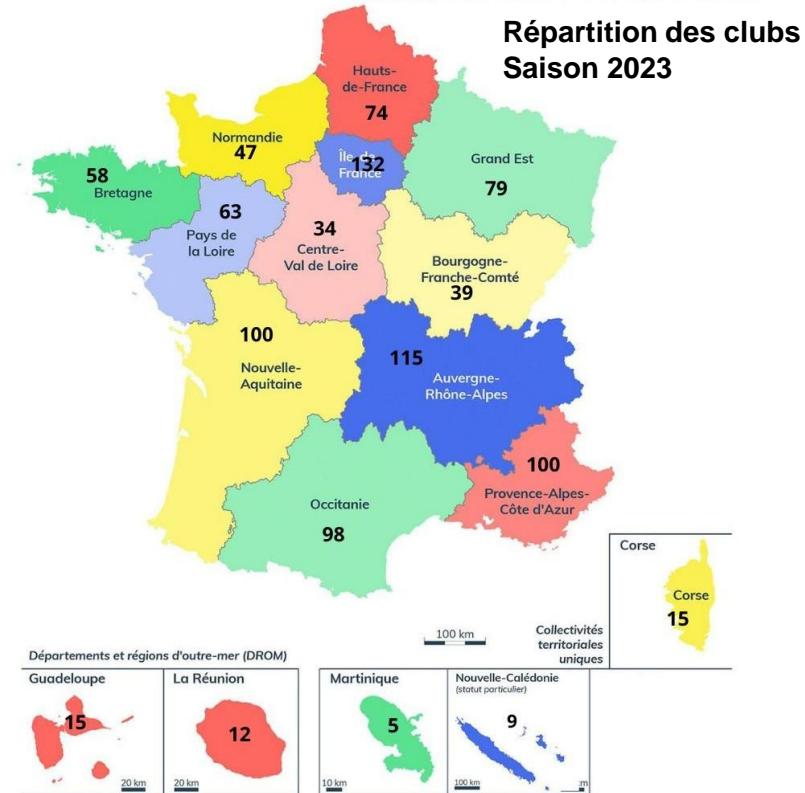
SOMMAIRE

1. Les chiffres en régions : Clubs, Licenciés, Manifestations
2. Les performances des Bleus
3. Nouvelle gouvernance
4. Illustration d'action de développement : Para triathlon, Raid, Jeunes, Santé, Mixité
5. Zoom sur les partenaires fédéraux
6. Les actions RSO
7. La Vie Sportive et les épreuves sur le territoire
8. Les ressources fédérales et les charges fédérales
9. Aides fédérales
10. Communication 2024

ADHÉSIONS (au 31/01/2024)

Nos clubs (Saison 2024) :

- 989 clubs affiliés
- 50 nouveaux clubs
- club médian : 69 licenciés



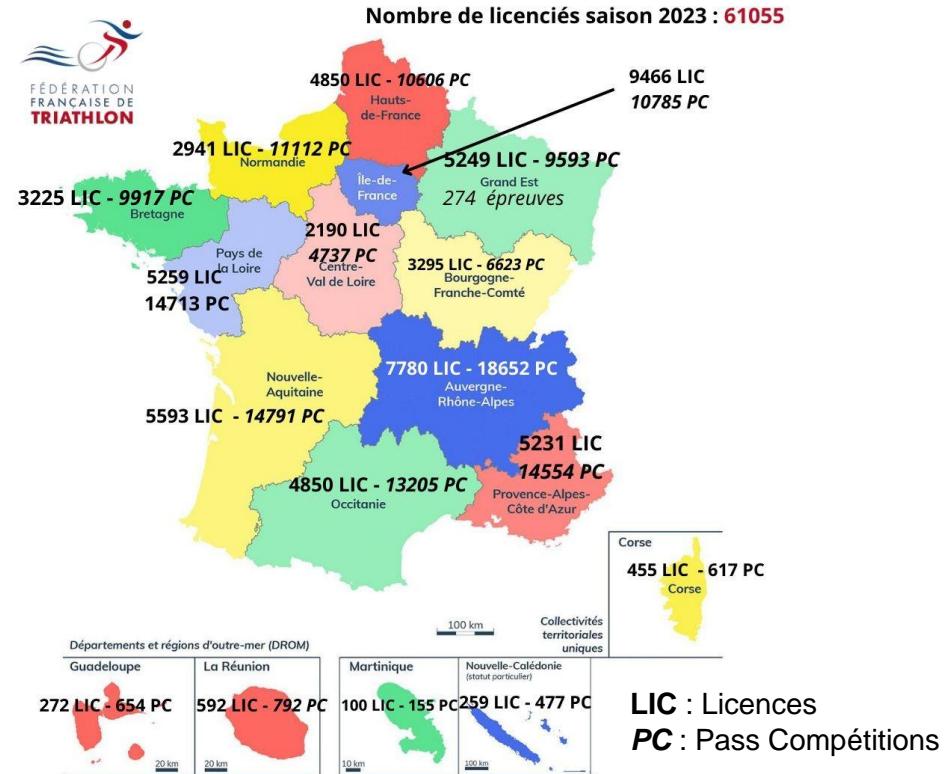
ADHÉSIONS (au 31/01/2024)

Les licenciés FFTRI 2024 :

- 61409 licenciés (record)
- 18869 féminines (record)
- 17008 nouveaux licenciés
- 14160 jeunes
- 73% de reconduction de licences

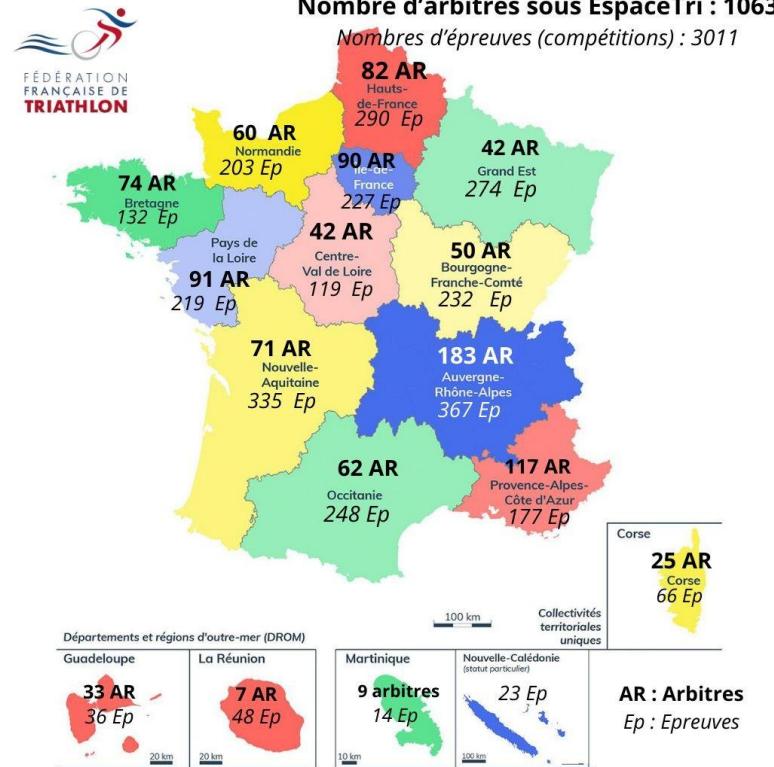
Les Pass Compétitions 2023 :

- 145478



ADHÉSIONS (au 31/01/2024)

Disciplines	Nombres d'épreuves
Aquathlon	341
Bike & Run	396
Cross Duathlon	127
Cross Triathlon	176
cyclathlon / vétathlon	6
Duathlon	337
Raids	179
Swimbike	15
Swimrun	145
Triathlon	1199



LES PERFORMANCES DES BLEUS

La saison sportive 2023 a été exceptionnelle pour toutes les disciplines de la Fédération Française de Triathlon.

Sur l'ensemble des championnats du monde et d'Europe, les Bleus ont récolté la bagatelle de 72 médailles.

- 40 ont été acquises lors des championnats du monde (**16 en or**, 11 en argent et 13 en bronze).
- 32 ont été décrochées lors des championnats d'Europe (**14 en or**, 9 en argent et 9 en bronze).

Un grand bravo aux 16 champions du monde !

World Triathlon

Triathlon

- Dorian Coninx (Triathlon CD)
- Cassandre Beaugrand (Triathlon Sprint)
- Ilona Hadhoum (Triathlon Junior)
- Clément Mignon et Marjolaine Pierré (Triathlon LD)

Paratriathlon

- Jules Ribstein (Para triathlon PTS2)
- Elise Marc (Para triathlon PTS3)
- Alexis Hanquinquant (Para triathlon PTS4)

Cross Triathlon

- Félix Forissier (Cross Triathlon Elite)
- Jules Dumas (Cross Triathlon U23)

Ötillö : Hugo Tormento (Swimrun)

Xterra : Arthur Serrières et Solenne Billouin

Challenge : Mathis Margirier

Ironman : Sam Laidlow (circuit Ironman)

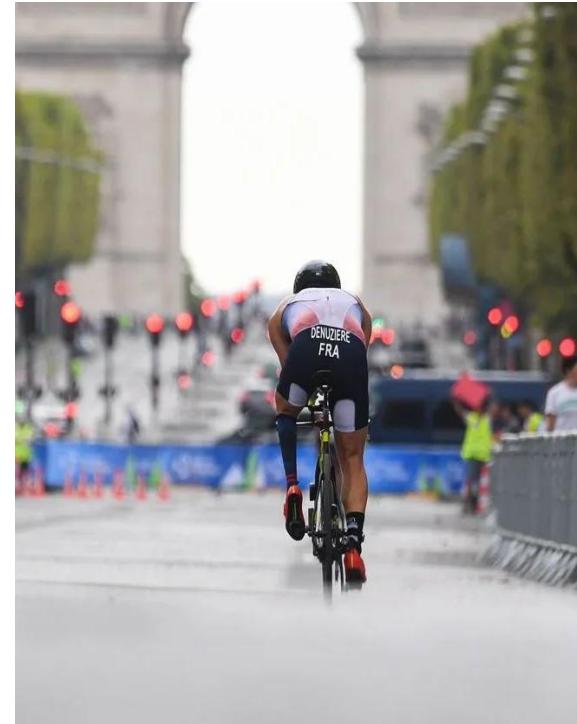
Super League : Léo Bergère



DÉVELOPPEMENT - Para triathlon

- **Licenciés : + 10% (183)**
- **35% de clubs para-accueillants (358)**
- **50 manifestations labellisées (3%)**
- **CF Para : record d'inscriptions (85)**
- **51 para sur le Challenge des LR (13 équipes)**

Forte attente des différentes instances pour le développement du nombre de clubs inclusifs !



DÉVELOPPEMENT - Raid

Les écoles de Raid

2019 : 4 écoles (1*)

2023 : 18 écoles (dont 6 **)

Formation : 22 modules BF2 Raid en 2023

Le poids de l'UNSS !

64 sections sportives scolaires = 1615 licenciés (42% de

9ème activité en Lycée

7ème activité en

collège



Nbre de licenciés déclarant pratiquer	2018	2019	2020	2021	2022	2023
883	989	1055	1028	5973	7053	

DÉVELOPPEMENT - Pratique Jeunes

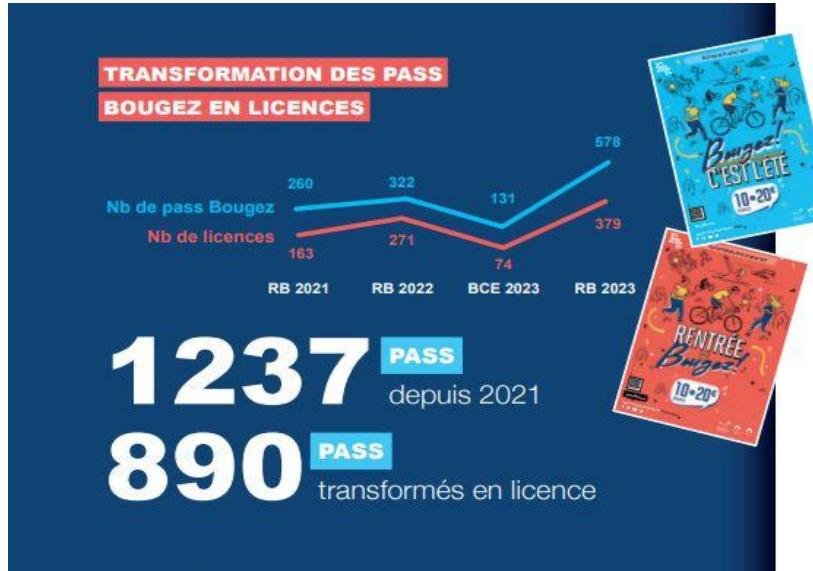
Evolution du nombre d'écoles de triathlon 2017-2024

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
★	83	89	99	115	94	111	118
★★	109	116	117	127	145	119	119
★★★	26	26	24	29	41	32	29
TOTAL	218	231	240	271	280	262	266

Chiffres crédit formation 2019-2023	2019	2020	2021	2022	2023
montant distribué	4 800 €	31 620 €	40 200 €	38 924 €	39 560 €
nb clubs soutenus	12	100	119	102	127
nb clubs labellisés	231	240	271	280	266
ratio club soutenus/labellisés	5,19%	41,67%	43,91%	36,43%	47,74%

En 2023, 127 écoles de triathlon ont bénéficié de 39 560€ de crédit formation

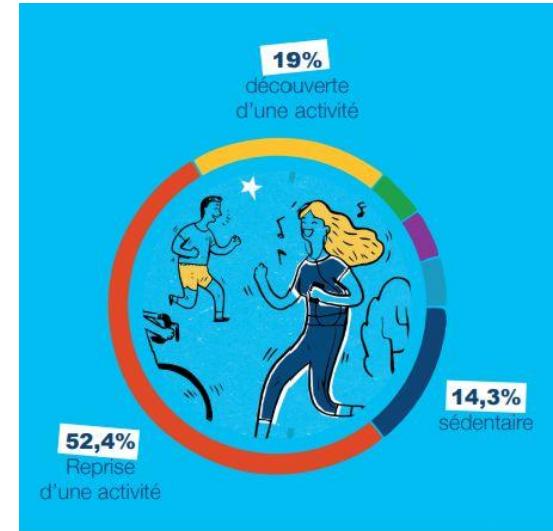
DÉVELOPPEMENT - Santé



BOUGEZ C'EST L'ÉTÉ

81% de féminines

92% des clubs souhaitent
reconduire l'opération



RENTRÉE BOUGEZ

19% découverte d'une activité 52% reprise d'une activité

Communication : 300 760 personnes exposées - 4360 clics
(0,15€ = coût du clic moyen)

DÉVELOPPEMENT - Mixité

UN PLAN DE FÉMINISATION AU SERVICE DE LA MIXITÉ

DOCUMENT
DE SENSIBILISATION
À DESTINATION DE
TOUTES LES PERSONNES
...

qui aiment les enfants et se soucient de leur avenir, qui aiment le triathlon, qui aiment se poser des questions et se remettre en question, qui aiment débattre, qui ont envie que nous puissions pratiquer, s'investir, diriger ensemble et de toutes les manières souhaitées, que l'on soit fille, garçon, homme, femme, bleu, vert...

ENFIN BON,
TOURNEZ LA PAGE ;-)



Le plan de féminisation a été mis à jour !

Retrouvez le [ici](#)

LES ACTIONS RSO



- Signature de la Charte RSO
- Sensibilisation des écoles de Tri ⇒ Jeu Concours “auprès des écoles de Tri [15 écoles participantes]

Objectif : réaliser une courte vidéo d'une action écoresponsable



- Sensibilisation à l'éco responsabilité sur 10 championnats de France [Stand FFTRI x MAIF]
- Points de collecte de textiles sur les épreuves ⇒ Objectif : leur donner une seconde vie
- Rampes à eau sur les étapes du GP



LES PARTENAIRES FÉDÉRAUX

Un travail significatif de recherche de partenariats :

Professionnalisation dans la recherche de partenariats (structures spécialisées)



Augmentation du nombre de partenaires



Partenariats plus ciblés (sectorisation des offres de partenariats de la FFTRI)

Valorisation globale de nos partenariats 2023 :

- 800k€ en 2023
- 1100k€ en 2024 avec l'arrivée récente de 4 nouveaux partenaires (Jysk, Appart'City, Johnson & Johnson et Lindahls Pro+)
 - Hors soutien ministériel RH pour 1,495M€ et 1,750M€ de soutien actions dont ANS
 - Hors CIP 25 (Armée des Champions & Employeurs privés)

LES PARTENAIRES FÉDÉRAUX

PARTENAIRES MAJEURS



SFERIS
ALLIÉ DE VOS DÉFIS FERROVIAIRES

PARTENAIRES OFFICIELS



Johnson&Johnson
Innovative Medicine



FOURNISSEURS OFFICIELS



APPART'CITY



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



 MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Epreuves Nationales :

- 49 Epreuves Nationales en 2023
- 11193 participations individuelles aux Championnats de France (42% de participations féminines)
- Création d'une nouvelle Épreuve Nationale : Championnat de France des Clubs de Raid

Groupes de Travail - Epreuves Nationales :

- Plusieurs groupes de travail mis en place tout au long de l'année pour faire évoluer nos épreuves :
 - Evolution du Grand Prix de Triathlon
 - Labellisation des animateurs / chronométreurs
 - Commission de sécurité

Arbitrage :

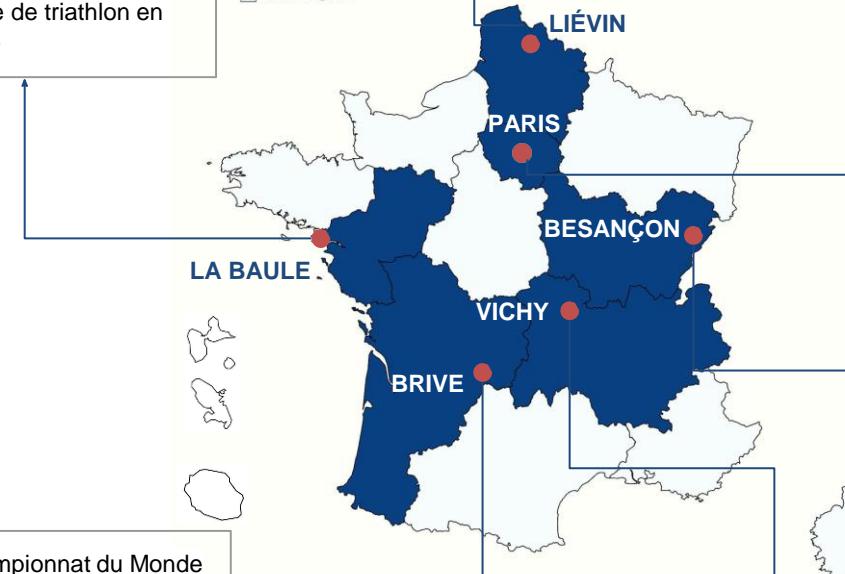
- Test Event : 20 officiels français mobilisés



LES ÉPREUVES INTERNATIONALES EN FRANCE

- Championnat d'Europe des Clubs de relais mixte de triathlon en 2023

■ Régions hôtes d'une épreuve internationale
□ Autres régions



- Coupe du Monde Indoor mars 2024

- Test Event JOP du 17 20 août 2023
- Association tripartite ASO - World Triathlon - FFTRI vue des JOP Paris 2024

- Para triathlon WC 2023 & 2024

- Championnat du Monde Militaire en 2023

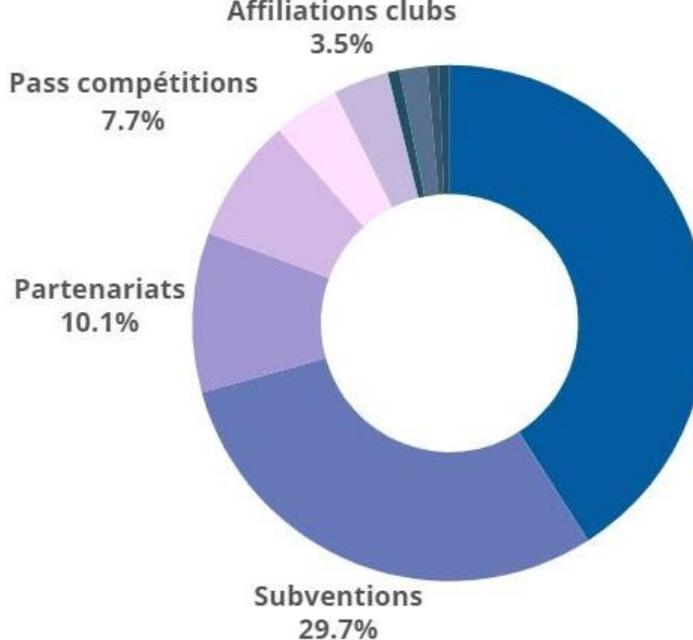
- Championnat d'Europe longue distance et Para triathlon

Président élu au Bureau de la Fédération Méditerranéenne de Triathlon

Directeur de cabinet élu au Bureau de World Triathlon

Signature d'un partenariat avec la Fédération Espagnole de Triathlon

RESSOURCES FÉDÉRALES (PRÉVISIONNEL 2023) : 7 960 180€



Pour rappel, les coûts suivants ont été supprimés et représentaient pour la FFTRI, en 2019 :



Droits d'organisation
234 066€



Droits de mutation
69 301€

Chiffres BP 2023 (en attente de la clôture pour disposer des chiffres définitifs)

- Pas d'augmentation de la part fédérale des licences depuis 2016.
- Pour servir le projet fédéral, la FFTRI a investi et fait le choix de puiser dans ses fonds propres, conduisant aux votes de budgets prévisionnels déficitaires sur les deux derniers exercices.

CHARGES FÉDÉRALES (PRÉVISIONNEL 2023) : 8 280 742€



DEVELOPPEMENT, HAUT-NIVEAU,
MEDICAL, FORMATION - 36,7%
3 039 292 € (*subventionné à 71%*)



FONCTIONNEMENT (RH, Adhésion,
Partenariats, Siège fédéral) - 33,9%
2 803 190 €



VIE SPORTIVE (Grands prix,
Championnats de France, Arbitrage, Autres
épreuves) - 10,8%
891 593 €



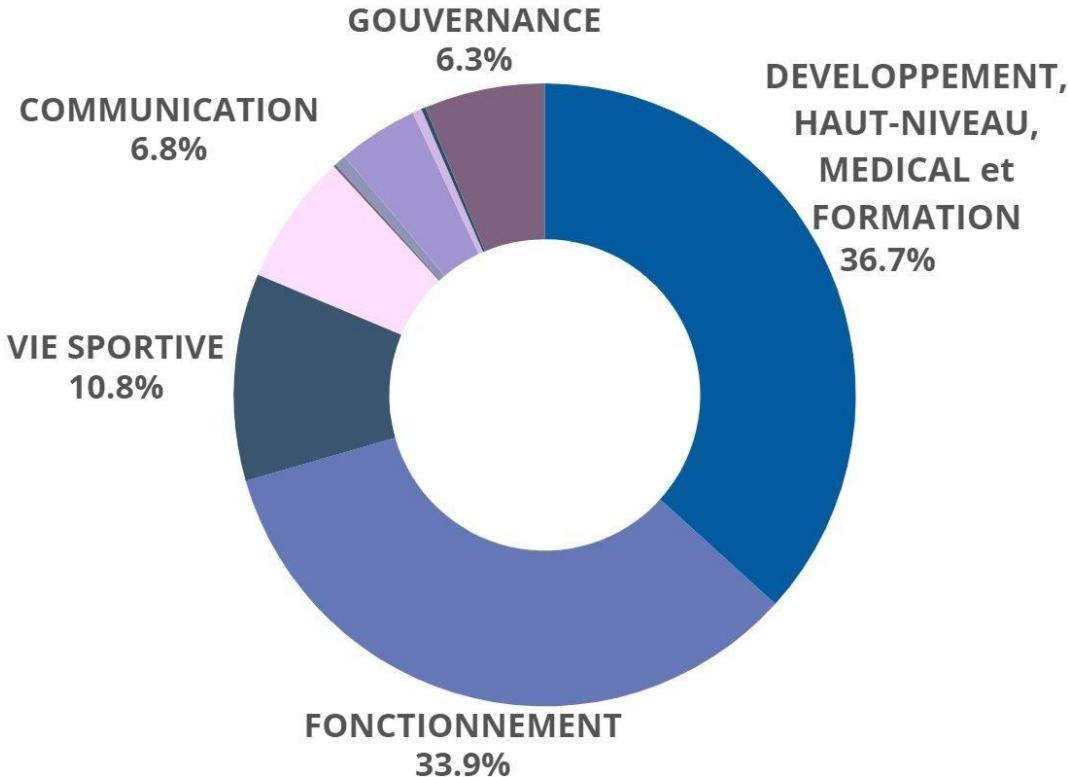
COMMUNICATION - 6,8% - 563 320 €



GOUVERNANCE - 6,3% - 520 000 €
(*subventionné à 48%*)



TERRITOIRES - 4,2% - 344 400€

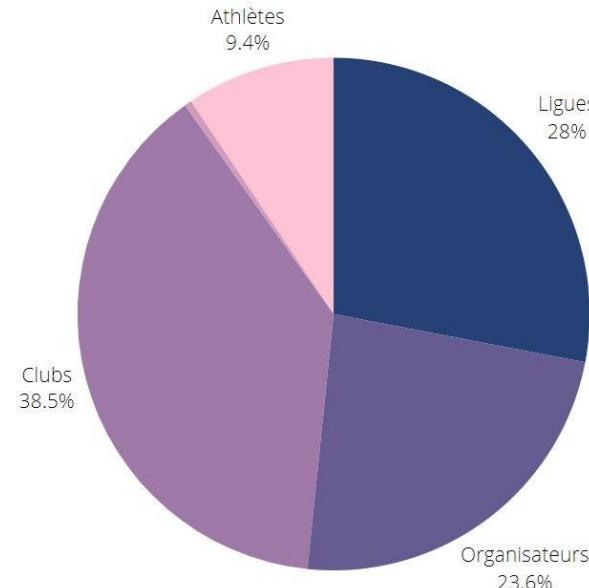


Chiffres BP 2023 (en attente de la clôture pour disposer des chiffres définitifs)

AIDES FÉDÉRALES / VERSEMENTS FÉDÉRAUX

Dispositifs	Bénéficiaires	Montant
COTI	Ligues	300 000 €
Subvention Licences Manifestation	Organisateurs	234 066 € (2019)
Grille de prix	Clubs	228 000 €
T.I.R.	Clubs	125 000 €
Suppression droit de mutation	Athlètes	69 301 € (2019)
Aides fédérales (CRAN, Para, SRAV...)	Ligues	41 700 €
Crédits formation	Clubs	39 560 €
Aides diverses aux clubs (Club Excellence Jeune, Bonus résultats...)	Clubs	38 000 €
Grille de prix	Athlètes	34 000 €
Aides diverses aux organisateurs	Organisateurs	32 871 €
Appel à projet (Para, RAID, Féminisation, RSO...)	Clubs	25 397 €
Revertement Pass Compétition Grands Organisateurs	Organisateurs	13 177 €
Soutien organisation - Epreuves internationales	Organisateurs	8 000 €
Remise adhésions	Clubs	7 192 €
Aides fédérales CNJ Clubs	Clubs	6 000 €
Aides et primes diverses	Athlètes	5 927 €
Conventions avec autres fédérations	Autres Fédérations	5 587 €
Licences gratuites	Athlètes	5 646 €

Valorisation aides et versements
fédéraux : 1 219 924 €



CLUBS - 469 749 €

LIGUES - 341 700 €

ORGANISATEURS - 288 114 €

ATHLETES - 114 774 €

AUTRES FEDERATIONS - 5 587 €

COMMUNICATION 2024 -

Interne

Com Interne :

- Newsletter mensuelle Clubs / CODEP / Ligues
- Journal Vidéo Triathlon : Actus de nos régions
- Alimentation de la rubrique "[Ça bouge dans nos régions](#)" - Site internet FFTRI
- Articles "Ca bouge dans nos régions" relayés sur Facebook



COMMUNICATION 2024 -

Externe

- **Grande Cause Nationale**

- (Re)prise de licence après les fêtes de fin d'année : Post sponsorisé bûche puis galette des rois
- 02 au 06 Avril : Semaine Olympique et Paralympique (TVI établissement scolaire en IDF)
- 26 juillet au 11 août : Pavillon FFTRI La Villette
- Opérations “Bougez !” en deux temps en 2024
 - “Bougez ! C'est l'été” : 15 mai au 29 juillet
 - “Rentrée = Bougez !” : 16 septembre au 04 novembre
 - Newsletters spécifiques clubs
 - Webinaires pour les clubs
 - Plateforme avec visuels personnalisables par les clubs, comités, ligues
 - Darkpost spécifiques pour les Clubs



COMMUNICATION 2024 -

Externe

- **Championnat de France des clubs :**
 - ETAPE 1 : 04 et 05 mai à Fréjus (83)
 - ETAPE 2 : 08 et 09 juin à Metz (57)
 - ETAPE 3 : 29 et 30 juin à Bordeaux (33)
 - ETAPE 4 : 07 et 08 septembre à Quiberon (56)
 - **FINALE** : 14 et 15 septembre à Saint-Jean-de-Monts (85)
- **Championnats de France**
- **Epreuves internationales**
- **Challenge des Ligues de Para triathlon**



© Fédération Française de Triathlon

COMMUNICATION 2024 -

Externe

- **Jeux Olympiques et Paralympiques**

- Newsletters spécifiques
- Communication et sélection des leaders d'ambiance pour les Jeux
- Création de groupes supporters
- Série "[Brillons à Paris](#)" disponible sur YouTube : inside stage, courses internationales, JO, JP

- **Les dates importantes :**

- 17 Avril : J-100
- 11 Juin : Annonces sélections OLY
- Début Juillet : Annonce sélections PARA
- 30 Juillet : JO course hommes
- 31 Juillet : JO course femmes
- 05 Août : JO relais mixte
- 01 et 02 Septembre : Jeux Paralympiques



COMMUNICATION 2024 -

Externe

- **Campagne de licence 2024/2025**
 - Newsletters spécifiques clubs / ligues
 - Newsletters spécifiques licenciés
 - Plateforme avec visuels personnalisables par les clubs et les ligues
 - Campagne ciblée réseaux sociaux mise en place pour les Ligues régionales



Retrouvez tous les visuels des campagnes fédérales dans le [“Kit com - Ligues Régionales”](#)

NOUVELLE GOUVERNANCE

Nouveaux statuts
fédéraux



+ de démocratie, + d'agilité, + de parité

POUR TOUTES LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES FÉDÉRALES

CLUBS = 100% du collège électoral et 100% des voix

AG ELECTIVE

QUORUM
50% des voix

AG ORDINAIRE

QUORUM
40% des voix

AG EXTRAORDINAIRE

Dates à retenir :

- 31 mai 2024 : AG ordinaire
- 12 décembre 2024 (prévisionnel) : AG élective



1. Rapport annuel du président

Rapport moral

Pas de remarques, pas de questions





2. Rapports d'activités

Secrétariat

Pas de remarques, pas de questions





Clubs et licenciés par département

Au 31 août 2023 : 34 clubs

Clubs non ré-affiliés en 2022 - 2023 :

- Dynamic Sporting Club de Gallardon (28)

Nouveaux clubs 2023 - 2024 :

- AC AMBOISE (37)
- TRIATHLON ACADEMY 28

Clubs non- réaffiliés 2023 -2024 :

- Run & Tri Voves (28)

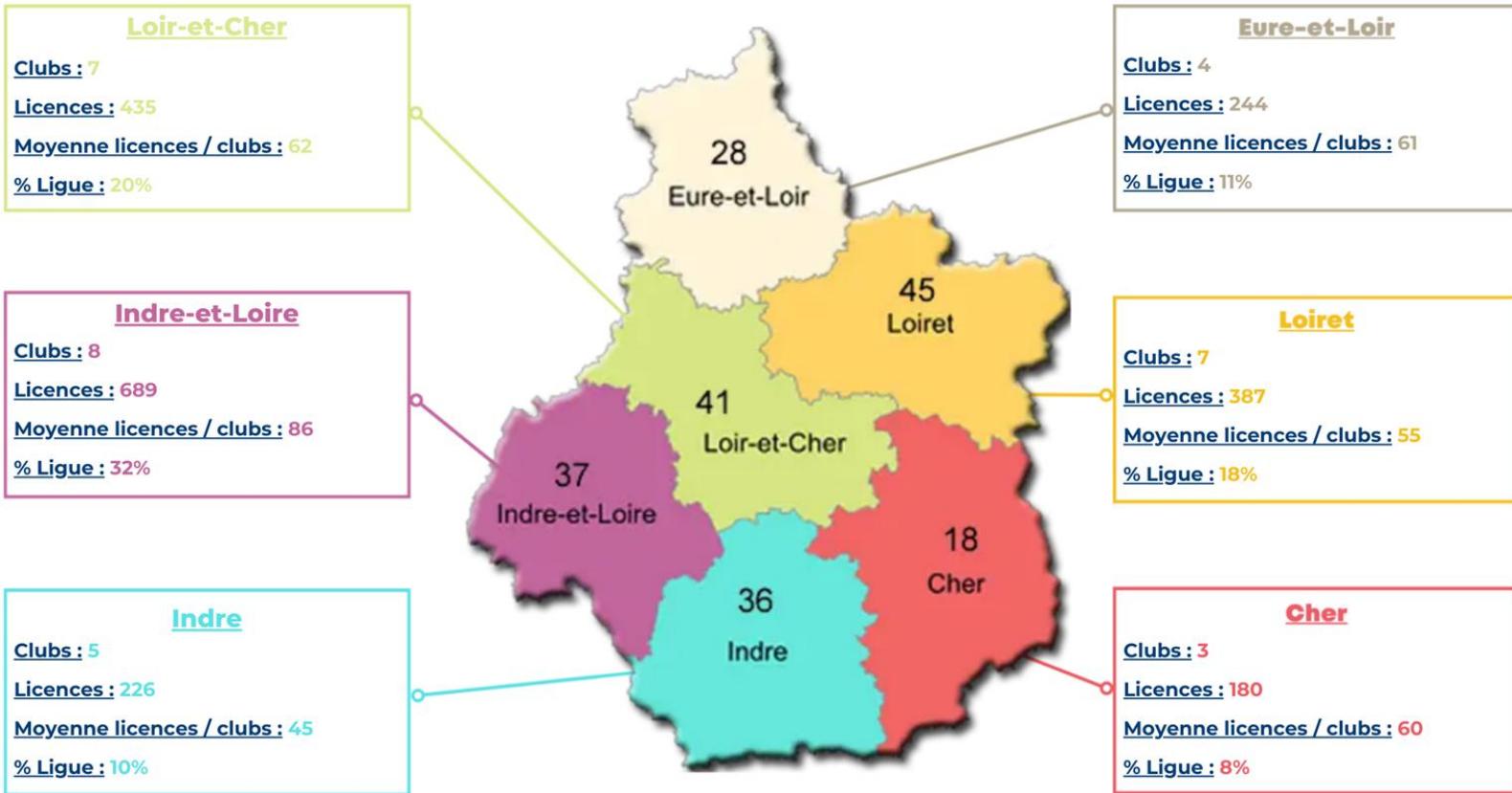
Les clubs

TOTAL :

34 clubs

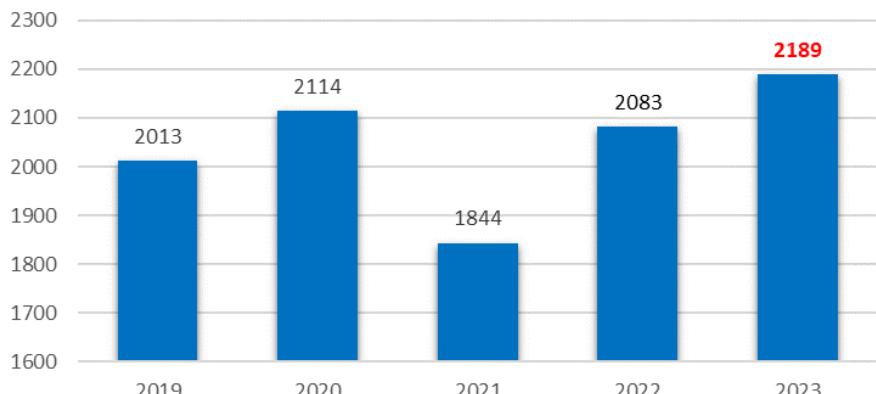
2 161 licences
 (+ 28 licences individuelles = 2 189)

63,55 moyenne de licenciés / club



Les licenciés

Evolution du nombre de licenciés (2019 - 2023)



Au 10 mars 2024 : 2177 licenciés

- **Renouvellement :** 74%
- **Nouvelles licences :** 36%
- **Licences individuelles :** 28

Taux de renouvellement :

- 2020 : 74%
- 2021 : 68%
- 2022 : 74%
- **2023 : 74%**

Licences en ligne :

- 2022 : 280
- **2023 : 407**



Projection 2024

- **10 licences** par rapport à 2023
(au 10/03)



Taux de renouvellement 2023 - 2024 :

72%



2177 licences au 10/03
(+2 sous bordereau en attente de validation)
= **2179** (+64 en attente)

Saison 2024

557 (560 en 2023)
Jeunes toutes licences

* Licences en ligne à intégrer

1248* (1309)
Adultes compétition



Les licences

Types de licences					
Années	2019	2020	2021	2022	2023
LICENCE LOISIR A	201	229	191	287	267
LICENCE DIRIGEANT	39	56	46	58	50
LICENCE COMPETITION A	1255	1277	1088	1163	1309
LICENCE HANDISPORT	5	3	1	2	2
LICENCE JEUNE C/L	513	549	518 (483 / 35)	573 (499 / 74)	560 (516 / 44)
LICENCE 4-6 ans					1
TOTAL	2013	2114	1844	2083	2189

Licences compétitions (J + A) = 1869 soit 83% des licenciés

224 licences ½ tarif jeunes (comp + loisir) = 40%

Les licenciés par âge

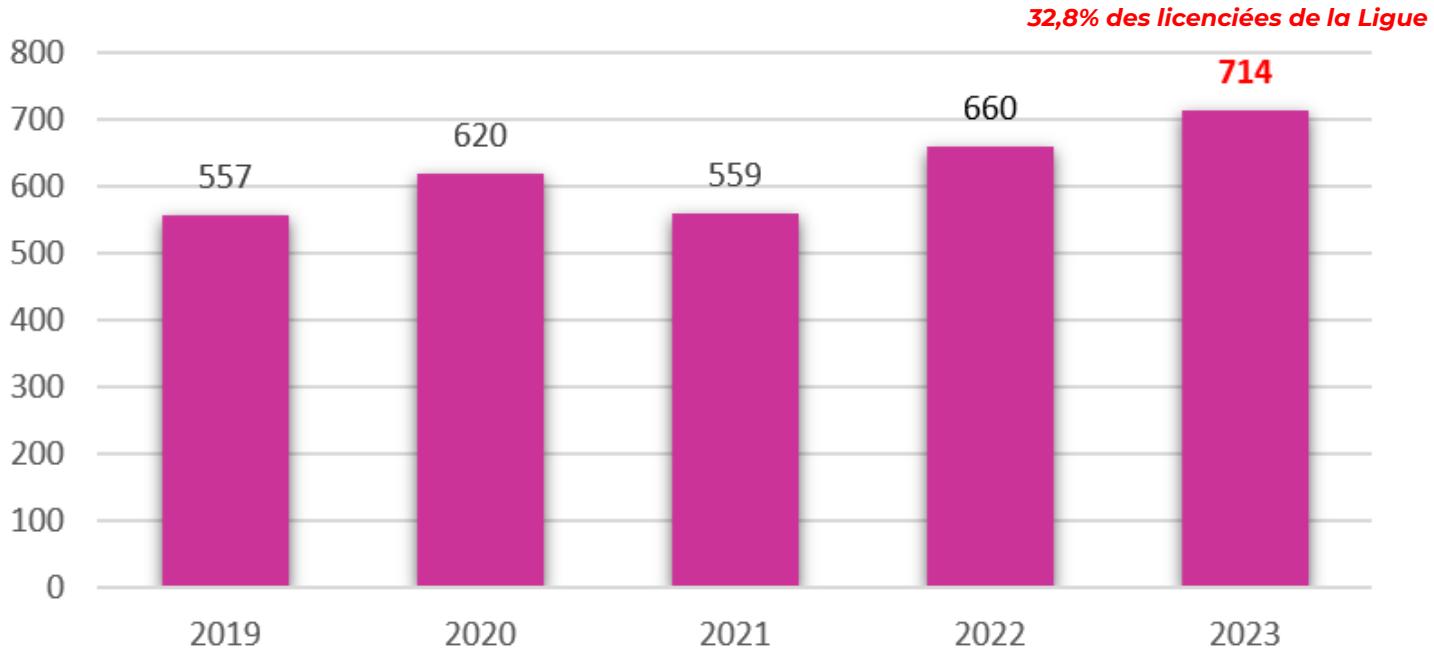
Saison	Mini-poussin(e)s	Poussin(e)s	Pupilles	Benjamin(e)s	Minimes	Cadet(te)s	Juniors	Séniors	Vétérans
2019	31	37	93	92	89	99	70	592	910
2020	21	71	92	119	91	83	72	606	949
2021	9	76	98	109	82	86	58	472	854
2022	31	64	123	107	107	84	57	555	955
2023	29	57	118	111	110	75	62	594	1033

Les licenciés par âge et par genre

	Mini-poussin	Poussin	Pupilles	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	Sénior	Vétéran	
M	17	30	73	67	59	38	37	388	766	1476
F	12	27	45	44	51	37	25	206	267	714
TOTAL	29	57	118	111	110	75	62	594	1033	2189

Les féminines

Evolution des licenciées féminines (2019 - 2023)





Compétitions - Pass compétition

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Jeunes	237	148	18	16	143	152
XS	803	742	255	174	450	565
Autres	433	636	86	76	267	697
S	1439	1586	389	622	1603	1809
M	454	521	0	522	805	1091
L - XL	246	452	0	327	138	378
AUTRES						211
Total pass compétition	3612	4085	758	1737	3406	4903
Total participants	9994	10726	2213	5169	8344	10708
% pass compétition	36%	38%	29%	34%	41%	48%
Journées d'organisation	26	27	8	11	23	30
Moyenne / Journée					363	357



Les moyens



RESSOURCES HUMAINES

Mathieu BADELIER
CTL - Salarié ETP (2011)

Simon BODARD
Apprenti DEJEPS
(jusqu'en juin 2023)

Célia FRANCOIS
Agent de développement
(CDD jusqu'en août 2023 -
CDI depuis septembre
2023)



LOCAUX

1 bureau (23m²) situé au
2ème étage de la Maison
des Sports

1 local de stockage (70m²)
situé au 10 rue Lavoisier à
Ingré (archives, matériel
d'organisation...)



VÉHICULE

1 Opel Vivaro
9 places
acheté en 2017
Valeur décembre 2023 =
12 500€



MATÉRIEL

La ligue possède son
matériel d'organisation
(parc à vélos, sonorisation,
arche, bouées...) mis à
disposition gracieusement
aux organisations de la
Ligue agréées FFTRI et loué
aux autres demandeurs

Inventaire et procédure de
réservation sur le site de la
Ligue



COMMUNICATION

Refonte du site internet en
2023 (avec une rubrique
espace membre dédiée
aux dirigeants)



Le bonus club

Dispositif qui encourage et récompense l'engagement des licenciés sur les actions de la Ligue:
Arbitres Principaux, élus au CD, encadrement technique / formations, ETR...

- 1 point gagné = 1 € pour le club
- € pour la formation, frais des formations d'arbitres, inscriptions sur stages jeunes...
- En 2022 : 2800€ pour 15 clubs bénéficiaires
- En 2023 : 2780€ pour 23 clubs bénéficiaires

Bonus club 2023

A utiliser avant le
31/12/2024



CLUBS	CRA	ETR	C. ADM	Total	Total
	Points	Points	Points	Points	Euros Formations
AC ROMORANTIN TRIATHLON	35			35	35 €
AS GIEN NATATION SECTION TRI	55			55	55 €
ASPTT 36 SPORTS NATURE	195	80	30	305	305 €
BOURGES TRIATHLON	40	30		70	70 €
CHARTRES METROPOLE TRI	40	30	120	190	190 €
GENERATION TRIATHLON BLOIS	35	50	60	145	145 €
J3 SPORTS AMILLY	90			90	90 €
LOCHES 37 TRIATHLON	65			65	65 €
ORLEANS ASFAS TRIATHLON	90	60	90	240	240 €
ORLEANS TRIATHLON CLUB 45	10			10	10 €
RABELAIS TRIATHLON CHINON	65		120	185	185 €
RSSC TRIATHLON	10			10	10 €
SAS TRIATHLON 37	15	30		45	45 €
ST LAURENT NOUAN TRI	40	60		100	100 €
TC JOUE-LES-TOURS	90	220	270	580	580 €
TEAM ETT		20		20	20 €
TRI ATTITUDE 41	15			15	15 €
TRI ST AMAND DUN 18	60			60	60 €
TCCM 36	30	60		90	90 €
USGN SECTION TRIATHLON	20			20	20 €
VENDÔME TRIATHLON	130	160	120	410	410 €
VERON TRIATHLON	10			10	10 €
VIERZON TRIATHLON	30			30	30 €
TOTAL	1170	800	810	2780	2780 €



2. Rapports d'activités

Communication

Pas de remarques, pas de questions





Les axes de mission

01	Réseaux sociaux	<ul style="list-style-type: none">• Facebook + Instagram• Analyse des données• Adaptation du plan de communication
02	Site internet	<ul style="list-style-type: none">• Refonte du site internet en mai 2023• Réorganisation des pages et du contenu
03	Newsletter	<ul style="list-style-type: none">• Outil Brevo• Envoi de plusieurs newsletters
04	Prestations communication	<ul style="list-style-type: none">• Proposition de packs communication aux clubs et organisateurs



Les réseaux sociaux

Statistiques des réseaux sociaux de la Ligue entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023

1 093

+ 162 abonnés sur Facebook

1 072

+ 247 abonnés sur Instagram

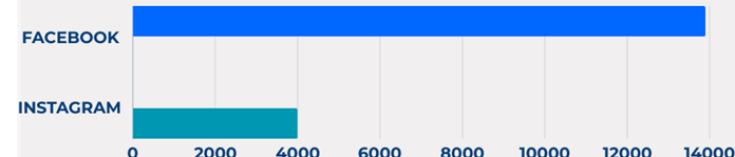
Couverture des pages

(nombre de comptes uniques qui ont vu au moins 1 fois nos publications)



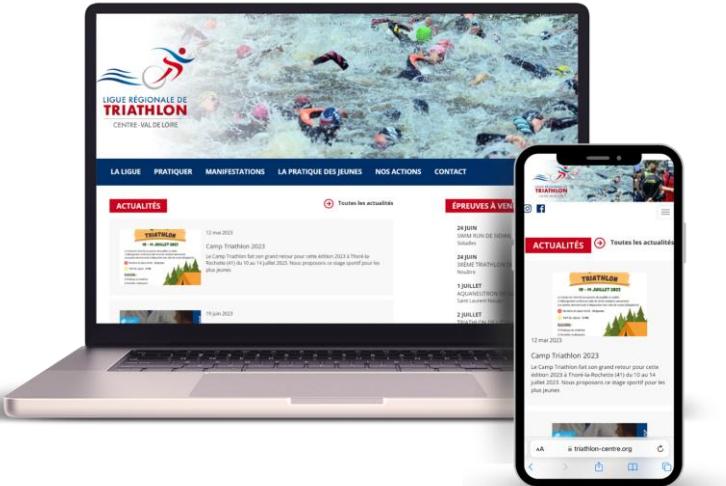
Visites du profil

(nombre de fois où la page a été consultée)





Site internet



Refonte complète du site en 2023

Des pages repensées :

- Pour les événements
- Pour les clubs (annuaire)
- Pour les jeunes (Challenges / Sélections)

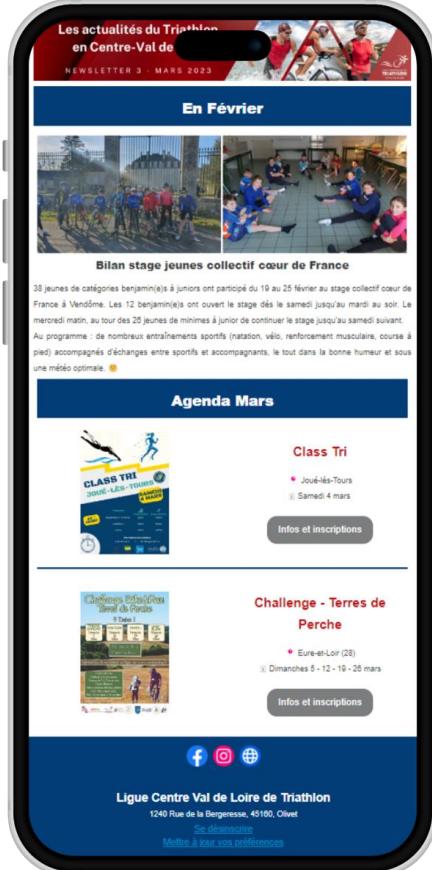
Statistiques :

- 8 400 visiteurs uniques (du 01/04/2023 au 31/12/2023)
- 47 000 vues (sur le nombre total de pages)

Travail réalisé avec :



Newsletter mensuelle



Les actus du Triathlon (Newsletter mensuelle)

- **2 100 destinataires** (licenciés, clubs, éducateurs)
- **Statistiques : 45% taux d'ouverture**
- **Sujets abordés :**
 - Les temps forts du mois
 - Les événements à venir
 - Autres informations importantes

Les infos utiles (Newsletter bimestrielle)

- **100 destinataires** (présidents, clubs, éducateurs)
- **Statistiques : 70% taux d'ouverture**
- **Sujets abordés :**
 - Les rappels (subventions, réunions)
 - Infos stages
 - Actions de différents dispositifs



Packs communication proposés en 2023

CLASSIQUE

Gratuit

Apporter de la visibilité aux actions de club et événements de la Ligue :

- Réseaux sociaux
- Site internet
- Newsletter
- + accès à des formations de communication

DÉCOUVRIR

ÉVÉNEMENTIEL

420€

Aider et accompagner les clubs / organisateurs pour gérer au mieux la communication de leur événement

DÉCOUVRIR

ANNUEL

1200€

Aider et accompagner les clubs / organisateurs tout au long de l'année dans leurs projets et sur leurs événements

DÉCOUVRIR



Prestations effectuées en 2023



Triathlon du Domino

6 & 7 mai 2023

Pack événement



TOURS'NMAN 2023

11 juin 2023

Pack personnalisé



Triathlon Open de Châteauroux

9 juillet 2023

Pack événement



Club de Triathlon de Joué-lès-Tours

Février - Octobre 2023

Pack annuel

3 clubs / 1 CODEP



2. Rapports d'activités

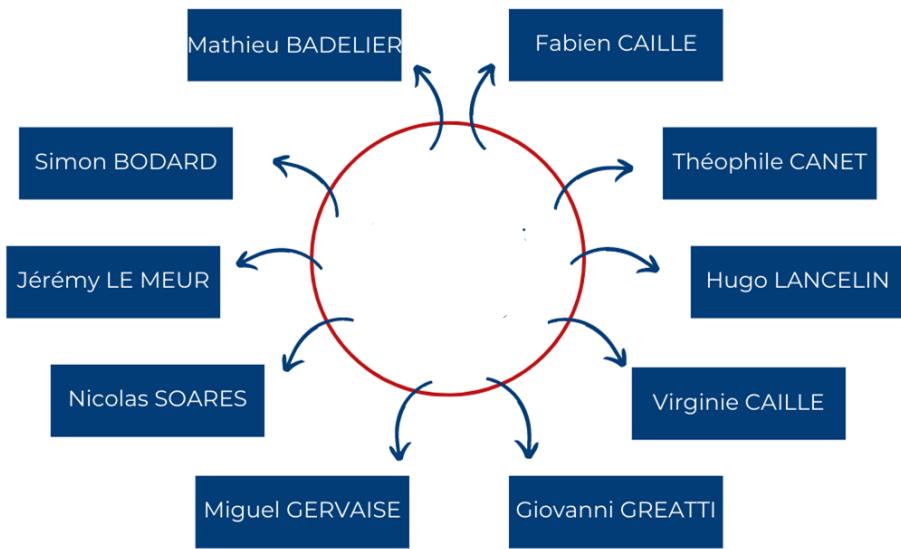
*Commission Technique
de Ligue
Vie Sportive*

Pas de remarques, pas de questions



Fonctionnement ETR

3 réunions en visio



2 groupes projets : Stages - Challenge Jeunes

5 réunions inter-régionales

Actions communes :

- ½ finale jeunes duathlon / aquathlon
- Formation BF3
- Stage inter-régional

Financement d'actions par l'ANS

Objectifs opérationnels ANS

- Développement de la pratique
- Promotion du sport-santé
- Développement de l'éthique et de la citoyenneté

Continuité de la commission de Ligue

- Référent Mathieu BADELIER
- Marine CARASSAI / Guillaume BANCEL

Structure	Demandes réalisées	Enveloppe disponible	Enveloppes attribuées
Clubs (6 clubs - 6 actions)	19 778€ (PSF)	9 468€	9 468€
CODEP	5 000€ (PSF) - 41	214 648€	2 000€
Ligue	20 500€ (PSF) 6 000€ (PST) 17 500€ (ANS National)		11 900€ 6 000€ (un jeune une solution) 6 000€ (structure PPF)

Observations : mise en place de nombreuses réunions d'accompagnement des clubs et CODEP.
Création de propositions d'actions que les structures pouvaient proposer.



Formations

Formation BF1

- 13 apprenants avec le CD37

Formation BF2

- 15 apprenants
 - Reconduction du module santé

Formation DEJEPS

- Simon Bodard (Ligue CVL)
- Hugo Lancelin (Vendôme Tri)
- Pierre-Antoine Julien (TCJ)

Rencontre des Entraîneurs Régionaux

- Non mise en place - 5 inscrits

Formation/Travaux CTL

- 3 jours : colloque CTL - agent dev
- 1 jour : révision annuelle de secouriste
- plusieurs ½ journée et journées en distanciel – présentiel (FFTRI – DRAJES....)
- 6 jours : stage EDF Youth et Juniors

Challenge Jeunes Compétition



En 2023 c'est la 6^{ème} année d'existence de ce Challenge !

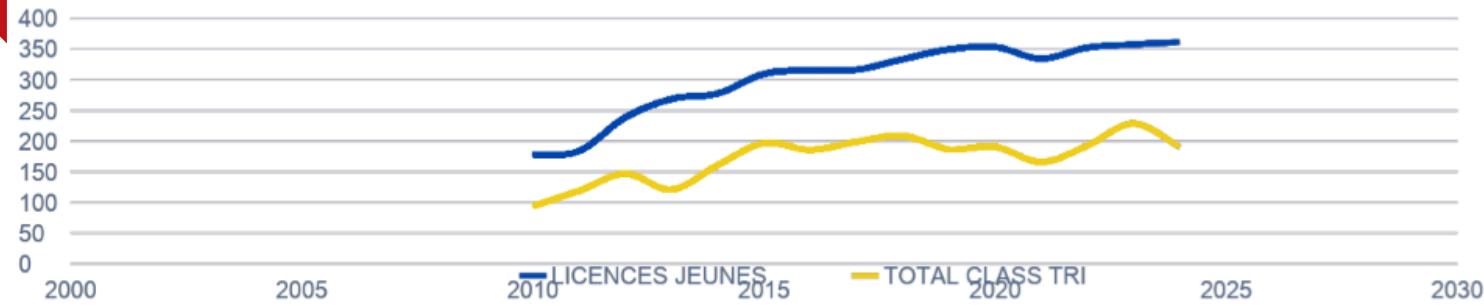
- 5 étapes sur des formats compétitions XS ou S + class tri (5)
- 641 participations (= 641)
- 222 participants (219)
- 128 jeunes / étapes de moyenne (128)
- 15 clubs régionaux (14)

Remarques :

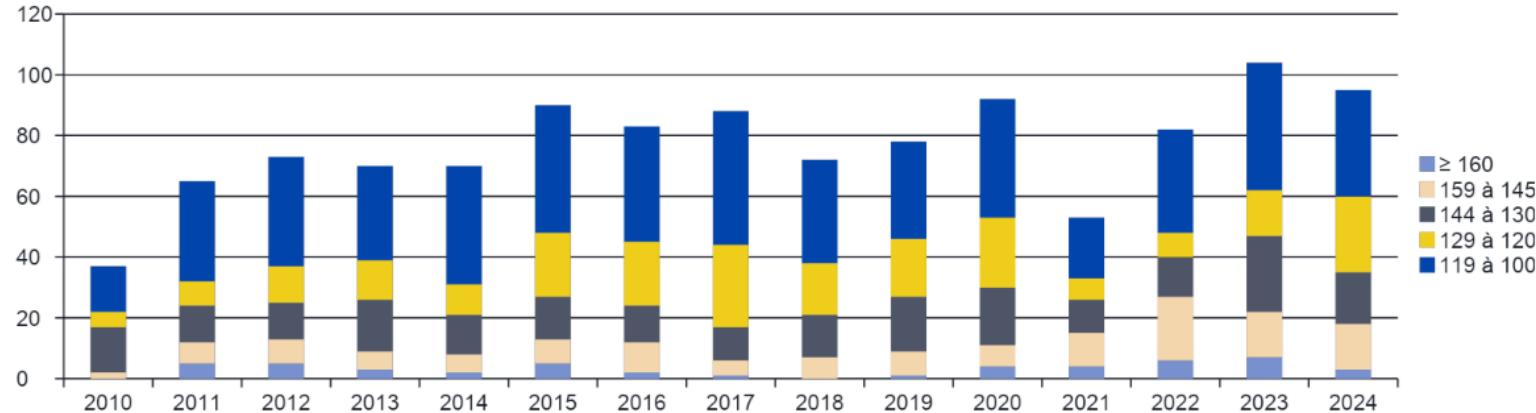
Nous sommes exactement sur la même fréquentation qu'en 2022. reste à voir comment capter plus de monde !

Class Tri

Effectif Class Tri / nbr de licences jeunes



Evolution des performances au Class Tri en région Centre-Val de Loire





Collectif Génération Coeur de France

Objectifs : détection et perfectionnement sportif

Stages avec les collectifs ligue

Pas de stage -
Crise
énergétique

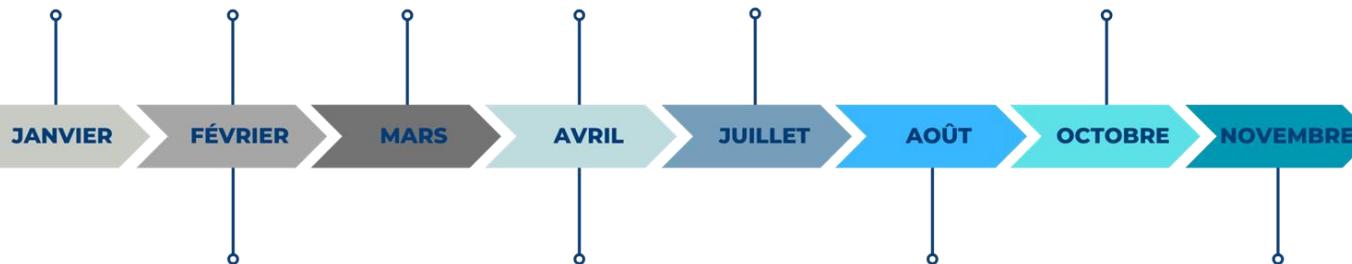
19 au 25
Bourges
5 minimes
1er stage inter-
régional

17 au 19
Bourges
7 jeunes CRAN

15 au 22
Langogne
14 Ca à Ju
(8 CRAN)

8 & 9
Mesnard la
Barotière
16 Be à Ju
Fr Ligue (5 CRAN)

23 au 27
Orléans
7 jeunes CRAN



19 au 25
Vendôme
38 Be à Ju
(7 CRAN)

26 au 28
Aubigny-sur-
Nère
17 minimes

16 au 20
St Quentin en
Yvelines
22 Be à Ju

25 & 26
Aubigny-sur-
Nère
28 Be à Mi

Test événement (7 CRAN)

Remarques : 38 jours de stage sur 2023 (34 en 2022)

MERCi aux 13 éducateurs : Alizée - Audrey - Virginie - Giovanni - Miguel - Simon - Théophile - Hugo - Hideo - Lucas - Nicolas - Jordan - Mathieu





Centre Régional d'Accession Nationale (CRAN)

JEUNES	FONCTIONNEMENT	STAFF	ORGANISATION	COÛTS	RÉSULTATS
8 jeunes (dont 1 hors ligue initialement) 2 jeunes intégrés au dispositif IATE + 1 réalisation tests EDF 1 jeune sur liste ministérielle espoir	7ème année de fonctionnement Respect du cahier des charges (FFTRI - Région)	Une équipe technique et médicale (2 permanences kiné hebdomadaires) Simon Bodard, stagiaire DEJEPS jusqu'en Juin	12 à 20h d'entraînements hebdomadaires possibles Stages obligatoires (week-ends et vacances scolaires) Continuité sportive pour les jeunes du CRAN au vu du statut de la structure au sein du PPF	Coûts aux familles = 1100€ (1500€ hors ligue)	France Jeunes : 1 - Top 3 2 - Top 8 2 - Top 16 2 - Top 30 Une sélection Ch Europe Youth - Top 8 Participation Ch France des clubs D1 - D3

Remarques :

3 départs : 2 études supérieures / 1 pôle espoir relève Boulouris

Challenge Jeunes



Bilan 2023 :

- 11 étapes ([9](#)) sur des formats compétition jeunes (cross duathlon - bike & run - cross triathlon - aquathlon)
- 1627 Participations ([1272](#))
- 599 participants ([495](#))
- 147 jeunes / étapes (en moyenne) ([141](#))
- 20 clubs régionaux ([15](#))



Ecole de Triathlon 2023



ECOLES DE TRIATHLON 1 ÉTOILE ★

Génération Triathlon Blois

J3 Sports Amilly

Tri St Amand Dun 18

Triathlon Club Châteauroux Métropole
36

Orléan ASFAS Triathlon

(+ 3)

ECOLES DE TRIATHLON 2 ÉTOILES ★★

St Laurent Nouan Triathlon

ASPTT 36 Sports Nature

Bourges Triathlon

Vendôme Triathlon

C'Chartres Métropole Triathlon

(- 4)

ECOLES DE TRIATHLON 3 ÉTOILES ★★★

TC Joué-lès-Tours

Saint Avertin Sports Triathlon

(=)



Camp Triathlon



Prends-toi aux jeux ! Fais du triathlon !



2ème année de mise en place de l'appel à projet régional :

- Une quinzaine d'animations avec des écoles (ouvertes au grand public)
- En partenariat avec l'USEP - l'UNSS - les collectivités et les clubs
- Environ 2 800 participants



Mixité





Paratriathlon



7 paratriathlètes



17 au 19 mars 2023
Bourges (18)



3 clubs représentés
1 seul de la Ligue



2 éducateurs



Un programme très riche et
une bonne ambiance !

Résultats sportifs

Jeunes de la Ligue



Achille BESSON

6ème Ch. d'Europe Youth Bagnoles
3ème Ch. de France d'Aquathlon
4ème Ch. de France de Duathlon
1er cadet aux Tests EDF
4ème Challenge National Jeunes
9ème Coupe d'Europe Junior Bled



Adel RASSINEUX

7ème Ch. de France de Triathlon
10ème Ch. de France d'Aquathlon
12ème Ch. de France de Duathlon
6ème Challenge National Jeunes

- Classement Clubs CNJ**
- 21ème - ASPTT 36
 - 23ème - TCJ
 - 44ème - SAS 37



Championnats de France

Championnat de France des clubs de Duathlon

- D1 F : **9ème** ASPTT 36
- D2 F : **4ème** TCCM 36
- D2 F : **7ème** SAS 37
- D2 H : **16ème** SAS 37
- D3 F : Finale **11ème**

Championnat de France des clubs de Triathlon

- D1 F : **15ème** SAS 37
- D2 F : **2ème** TCCM 36
- D2 H : **8ème** TCCM 36
- D3 F : Finale aucune équipe

De nombreux résultats individuels sur les différents Ch. de France de la FFTRI
Aucune sélection en Equipe de France



2. Rapports d'activités

Bilan -

Commission

Régionale d'Arbitrage 2023

Pas de remarques, pas de questions





Composition de la CRA

- **Présidente** : Sandrine CROSNIER Officiel National 2 ASPTT 36 Tri

- **Trésorier** : Alain LE BAIL
Chinon Officiel National 3 Rabelais Tri

- **Secrétaire** : Lucie DI LAURO Officiel National 2 TCCM 36

- **Membres** : Patrick GUEREMY Prénational 1 Saint Laurent Tri
Tri
Alain LOISON Prénational 1 ASPTT 36
Bruno LOTTIN Prénational 2
ASFAS Orléans



Arbitrage 2023

Epreuves nationales dans la Ligue Centre-Val de Loire :

- Châteauroux : CdF de Duathlon Jeunes et Adultes
- Vierzon : ½ finale de D3 des clubs de Duathlon **Triathlon**
- Joué-lès-Tours : Finale D3 de Triathlon



Coût de l'arbitrage

	2023	2022	2021
Nombre de vacations	194	119	67
Forfait arbitrage	4850 €	3356 €	1816 €
KM parcourus	14727	10312	5351
Indemnités kilométriques	4505 €	3344,02 €	1544,22 €
Péage autoroute	256 €	196 €	93,80 €
Repas-hébergements	251 €	77 €	0 €
TOTAL	9862 €	7031,42 €	3454,02 €



Dates et lieux - Formations 2024

Arbitres Assesseurs :

- Samedi 20 janvier : Tours
- Dimanche 03 février : Olivet

Arbitres Principaux :

- Samedi 17 février : Tours



Effectifs 2024

Le corps arbitral est constitué cette saison de 44 arbitres :

- 1 arbitre principal National 3
- 3 arbitres principaux National 2
- 3 arbitres principaux Prénational 1
- 2 arbitres principaux Prénational 2
- 4 arbitres principaux Régional 1
- 8 arbitres assesseurs Régional 1
- 7 arbitres assesseurs Régional 2
- 16 arbitres assesseurs Régional 3



Quotas d'arbitres par club

- Moins de 25 licenciés : 1 arbitre - 3 vacations
- De 25 à 50 licenciés : 2 arbitres - 6 vacations
- Plus de 50 licenciés : 3 arbitres - 9 vacations



Réévaluations des forfaits

Type d'épreuve	AP	AA
Jeunes	22€	16€
Simple	33€	22€
Combinée	40€	31€

Déplacements

Arbitre seul	0,35€ / km
Covoiturage à 2	0,45€ / km
Covoiturage à et plus	0,55€ / km

Nouveautés - Réglementation sportive 2024

En course :

- Seuls les points d'appuis autorisés sont : les pieds sur les pédales, les mains sur le cintre et les fesses sur la selle (danseuse autorisée). Toute position interdite entraînera une remise en conformité + pénalité de temps.





En cas d'annulation natation

***En cas d'annulation de la partie Natation d'un Triathlon, celle-ci sera
remplacée par un parcours pédestre (Plan B)***

Distance	KM de course à pied en remplacement de la natation
XXS	800 m
XS	1,5 km
S	2,5 km
M	5 km
L	7,5 km
XL et XXL	10 km



Besoin matériel arbitrage

- Les organisateurs se doivent de prévoir un local abrité, comportant une table et des chaises en nombre suffisant, pour les réunions du corps arbitral.
- La fourniture de bateau, VTT et motos **avec appui dorsal** est également à la charge des organisateurs, selon les demandes de l'Arbitre Principal



3. Rapports financiers de l'exercice clos

Adoption des comptes clos

Affectation du résultat

Le rapport financier a été transmis aux clubs avant l'AGO

Pas de remarques, pas de questions





[Voir le bilan complet](#)

Présentation du bilan

Résultat exceptionnel	
Total des produits	316 436,53 100,76
Total des charges	377 815,42 120,31

(596,02)	-0,18
334 302,70	100,44
310 143,39	93,18

596,02	100,900
(17 866,17)	-5,34
67 672,03	21,82

Détail du Compte de résultat

Etat exprimé en euros

01/01/2023 12 mois
31/12/2023

01/01/2022 12 mois
31/12/2022

Valorisation %

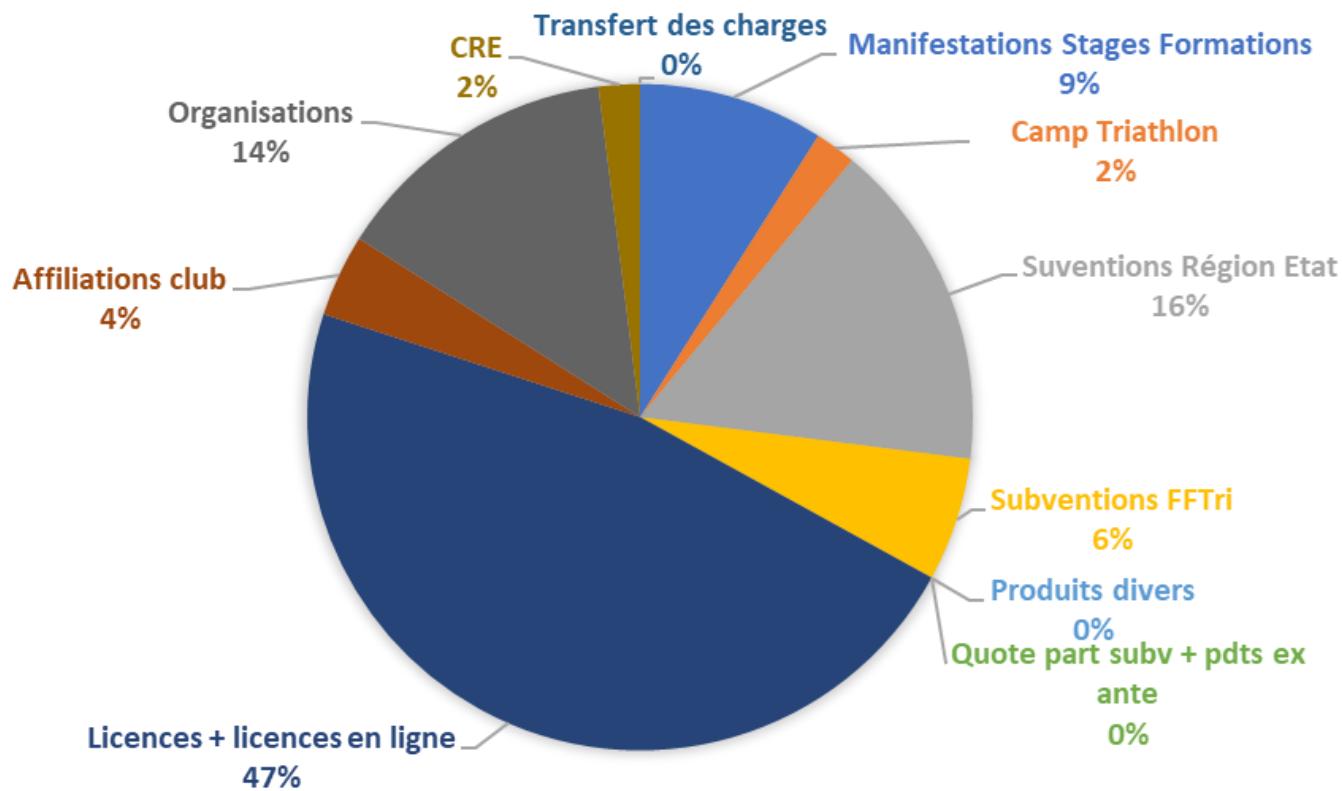
Excédent au déficit de l'exercice	(61 378,89) -19,55
Contributions volontaires en nature	
Charges des contributions volontaires en nature	

24 159,31 7,26

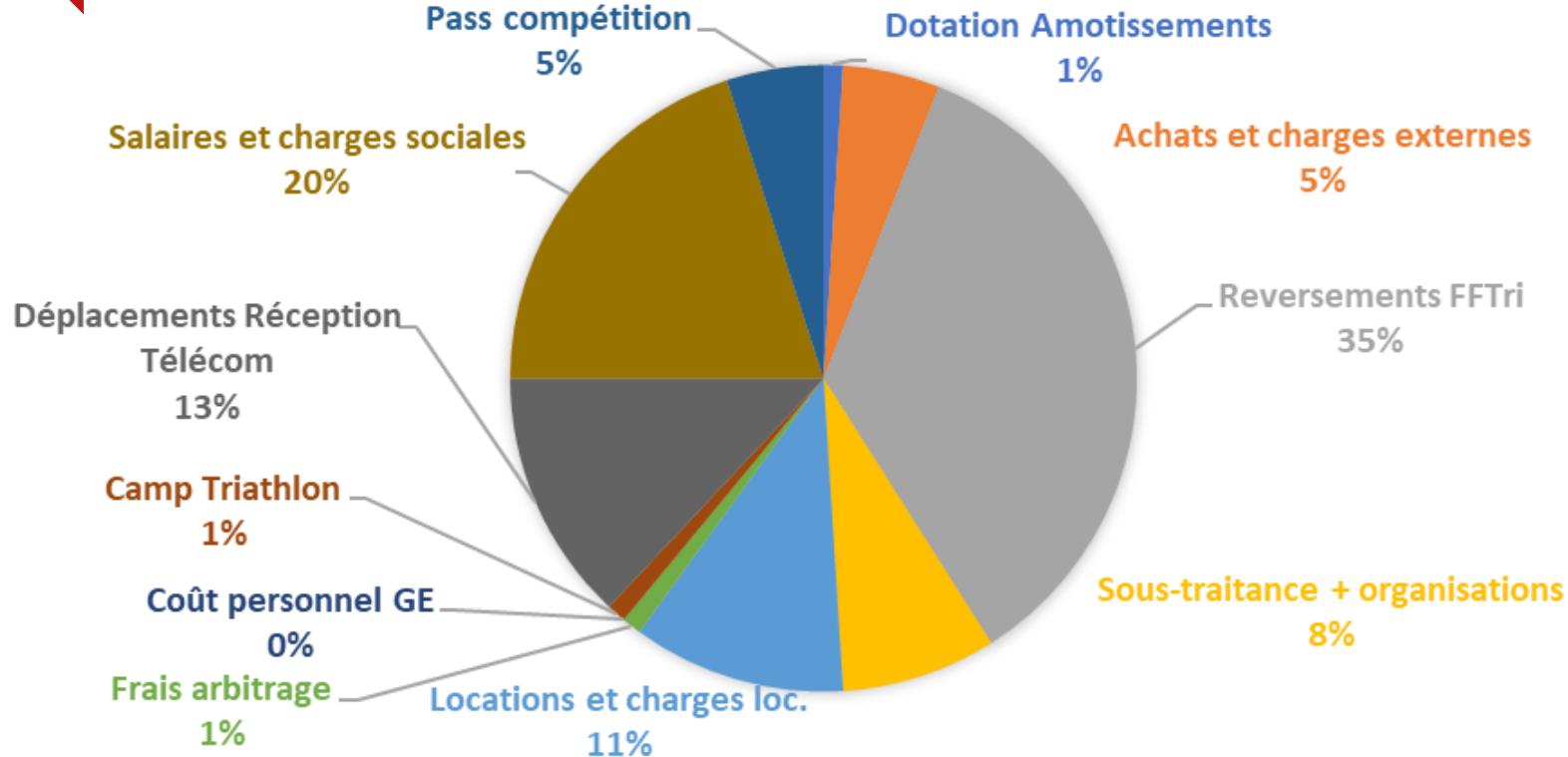
(85 538,20) - 354,06



Ventilation des produits 2023



Ventilation des charges 2023





Aides et subventions sur exercice 2023

Etat :

- ANS (enveloppe totale) = 23 900€

Région :

- CRAN = 7 900€
- Convention = 7 633€
- Prends-toi aux jeux = 7 000€

FFTri :

- Coti = 11 545€
- CRAN = 4 300€

→ **TOTAL**
62 278€



Vote du Rapport Financier

2023

Affectation du résultat

Résultats du vote -

Comptes de l'exercice 2023 :

- **Pour : 102 voix**
- **Abstention : 14 voix**
- **Contre : 0 voix**

Résultats du vote -

Affectation du résultat :

- **Pour : 124 voix**
- **Abstention : 3 voix**
- **Contre : 0 voix**



4. Proposition de budget

prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel 2024 à été transmis aux clubs avant l'AGO

Pas de remarques



LIGUE CENTRE-VL DE TRIATHLON: BUDGET PREVISIONNEL 2024

CHARGES		Montant €	PRODUITS		Montant €	Total Compte
			F.F TRI: adhésions, parts ligue			104 200,00
			Affiliations Clubs		3 200,00	
			Licences		61 000,00	
CRA: frais d'arbitrages (<i>vacations, déplacements</i>)		10 000,00	Produits des manifestations: <i>classés, DLM, pass compétitions</i>		40 000,00	
Actions CTL			Actions CTL			
<i>Equipe Technique Régionale / Groupe projet</i>		1 000,00	Equipe Technique Régionale / Groupe projet		0,00	86 028,00
<i>Formations éducateurs et dirigeants bénévoles</i>		5 250,00	Formations éducateurs et dirigeants bénévoles: <i>ANS, Cn Région, inscriptions</i>		12 875,00	
<i>Action développement de la performance: Class Tri, Stages CDF, C Jeunes C, CRAN, CDF, aide à la performance.</i>		55 673,00	Action développement de la performance: <i>inscriptions, adhésions, ANS, FFTRI, Cn Région</i>		43 940,00	
<i>Action animation sportive territoriale: Cl, Ecoles de Triathlon, C Dept, Prends Toi au Jeux</i>		17 900,00	Action animation sportive territoriale: <i>inscriptions, Cn Région</i>		20 933,00	
<i>Action « Citoyenneté/Mixité »- Prévention Dopage</i>		2 653,00	Action « Citoyenneté/Mixité »- Prévention Dopage: <i>inscriptions, ANS-PSF</i>		4 640,00	
<i>Action « Paratriathlon »</i>		1 000,00	Action « Paratriathlon »: <i>ANS, inscriptions</i>		3 640,00	
Total des charges des actions de la CTL		83 476,00	Total des produits des actions de la CTL		86 028,00	
Commission Régionale d'Arbitrage: achats, formation		3 000,00	CAP 'ASSO Célia F			10 666,00
Cotisations diverses: CROS		250,00	COTI (aide FFTRI)			11 545,00
Masse salariale chargée: MB -CF		82 000,00	Paris 2024 (location parc velos)			6 000,00
Autres charges salariales: CR, AFDAS		3 3000,00	Produits des actions de communication			4 625,00
Honoraires divers: comptable, prestation DF		21 000,00	Produits Divers: CRA, revente des chasubles			1 760,00
Communication: achats, déplacements, abonnements, site Internet...		2 215,00	ANS Emploie			6 000,00
Entretiens - maintenance: véhicule, matériels organisation		2 000,00				
Carburant (hors actions)		250,00				
Internet, téléphones, Affranchissements, abonnements		500,00				
Achat de petites fournitures et documentations		250,00				
Achats équipement - matériels amortissables		4 250,00				
Location Bureau et local matériel		7 907,00				
Assurances: immobiliers, véhicule		1 114,00				
Frais de déplacement- missions du président et des élus		200,00				
C.Directeurs, A.G, journée des Clubs-Organisateurs		2 500,00				
Divers		500,00				
Report à nouveau		9 412,00				
TOTAL DES CHARGES		224 824,00 €	TOTAL DES PRODUITS			224 824,00



Vote du budget prévisionnel 2024

Pas de remarque - pas de question

Résultats du vote :

- **Pour : 117 voix**
- **Abstention : 0 voix**
- **Contre : 0 voix**



5. Proposition des coûts de la saison 2025

*La proposition des coûts
2025 a été validée par le CA
du 21/02/2024*





Licences : pas d'augmentation proposée

LICENCES	2024			2025		
	F.F TRI	L.R*	T	F.F TRI	L.R*	T
Jeunes Compétition	20,7	25	45,7	20,7	25	45,7
Loisir Jeunes	13,7	23	36,7	13,7	23	36,7
Compétition Adulte	69,7	30	99,7	69,7	30	99,7
Loisir Adulte	13,7	35	48,7	13,7	35	48,7
Dirigeant	13,7	23	36,7	13,7	23	36,7
Paratri Jeune	20,7	23	43,7	20,7	23	43,7
Paratri Adulte	69,7	17	86,7	69,7	17	86,7
Individuelle Comp adulte	69,7	60	129,7	69,7	60	129,7
Licence club Action	5	0	5	5	0	5
Lic. club - Loisir - 4 à 5 ans	4,19	0	4,19	4,19	0	4,19



Part régionale de la réaffiliation des clubs

- Clubs membres d'un Comité Département actif (qui dépose une demande ANS) : 1 € par licencié.
- Clubs non membres d'un Comité Départemental actif : 2 € par licencié.



Licence manifestation - Pass compétition

Distance	F.F Tri	L.R	Total
Distances S et XS			
inf à 30 €	0	150	150
de 31 à 50 €	0	380	380
de 51 à 60 €	0	700	700
plus de 61 €	0	1000	1000
Distance M			
inf à 40 €	0	150	150
de 41 à 60 €	0	380	380
de 61 à 80 €	0	1000	1000
plus de 81 €	0	1200	1200
DISTANCE L			
inf à 80 €	0	200	200
de 81 à 120 €	0	200	200
de 120 à 180 €	0	500	500
de 181 à 300 €	0	3000	3000
plus de 300 €	0	5000	5000
Dist XL - XXL			
inf à 150 €	0	500	500
de 151 à 200 €	0	1000	1000
de 201 à 300 €	0	2500	2500
de 301 à 500 €	0 €	5000	5 000 €
plus de 501 €	0 €	10000	10 000 €

Pas d'augmentation proposée



Frais de déplacements - Missions

Proposition Augmentation du montant

- des frais kilométriques
- hébergement
- restauration

OBJET		2023	2024
Voiture 1 personne	par véhicule / km	0,31	0,35
Voiture 2 personnes	par véhicule / km	0,32	0,45
Voiture 3 personnes et +	par véhicule / km	0,52	0,55
Train: billet SNCF classe 2 (sauf si classe 1 à prix équivalent)			
Avion: si le cout total du déplacement n'exède pas celui du train classe 2			
Repas Province		21	25
Repas Paris		26	30
Hébergement Province		55	
Hébergement Paris		105	



Vote des coûts 2025

Résultats du vote :

- **Pour : 133 voix**
- **Abstention : 3 voix**
- **Contre : 0 voix**



6. Pas de questions diverses transmises

Aucunes questions transmises

Aucunes questions en séance



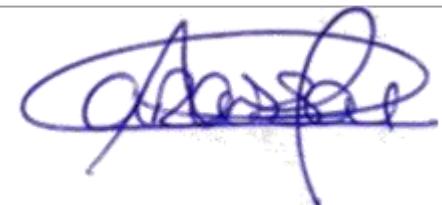
Le Président de Ligue

Nicolas HAY



La Secrétaire de Ligue

Marine Carassai





LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

CENTRE-VAL DE LOIRE

**Procès-verbal de
l'Assemblée
Générale Extraordinaire
du 15/03/2024**



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

Nouveaux statuts types des Ligues Régionales

Adoptés par le Conseil d'Administration ouvert aux Présidents
de Ligues du 18 janvier 2024

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Sommaire

- Pourquoi de nouveaux statuts-types Ligue ?
- La méthode de travail
- Les membres de la Ligue
- Le collège électoral
- Les porteurs de voix
- Le nombre de voix
- L'impact de la pondération
- Le quorum
- Le Président : limitation de mandats
- Le Président : limitation d'âge et expérience requise
- La rémunération du Président / des dirigeants
- Le choix du dispositif permettant la rémunération du Président / des dirigeants
- La composition des listes
- Mesures transitoires : représentation Hommes / Femmes
- L'élection sur liste
- Le Conseil d'Administration
- L'adoption des différents tarifs
- La nouvelle organisation générale
- Des mesures transitoires pour 2024 - 2029

Pourquoi de nouveaux statuts-types Ligue ?

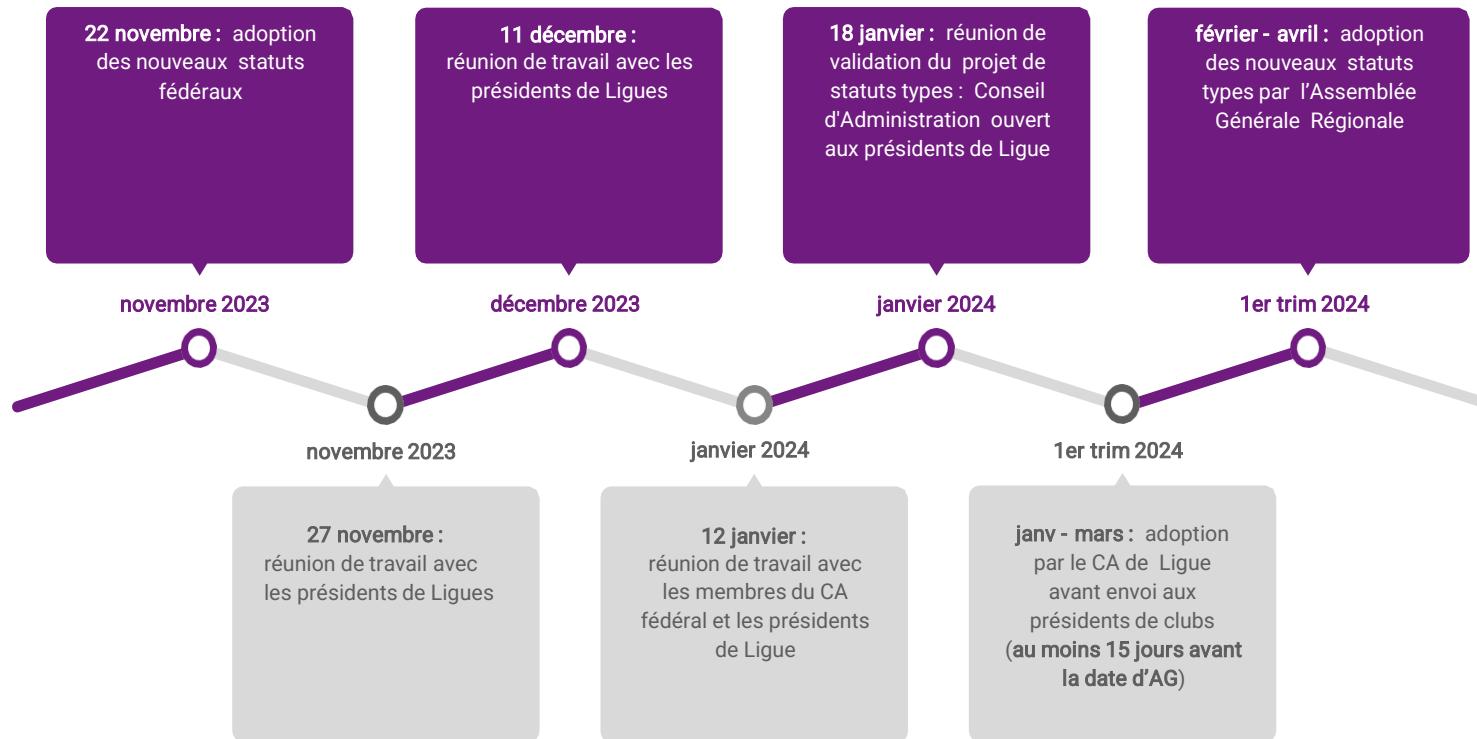
Mise en adéquation avec les nouveaux statuts fédéraux

- 22 nov 2023 :
adoption des nouveaux statuts fédéraux
- ligne directrice :
“vers une gouvernance innovante et agile”
 - suppression du Bureau Exécutif
 - le Conseil d'Administration est l'organe de droit commun (il prend toutes les décisions, en dehors de celles relevant de l'AG)
 - nouvelle répartition des compétences entre l'AG et le Conseil d'Administration concernant les coûts (affiliation club, licences, ...)
 - les 3 premières personnes de la liste victorieuse sont obligatoirement le président, le secrétaire général, le trésorier général
 - ...

Obligation légale

- loi du 2 mars 2022 :
texte imposant des modifications statutaires,
certaines concernant également les ligues régionales
 - représentation des hommes et des femmes (élections > 1er janvier 2028)
 - limitation du nombre de mandats du Président
 - déclaration d'intérêts auprès du Comité Éthique Fédéral (membres du CA dont la liste est définie par le Comité Éthique)

Quelle méthode de travail ?

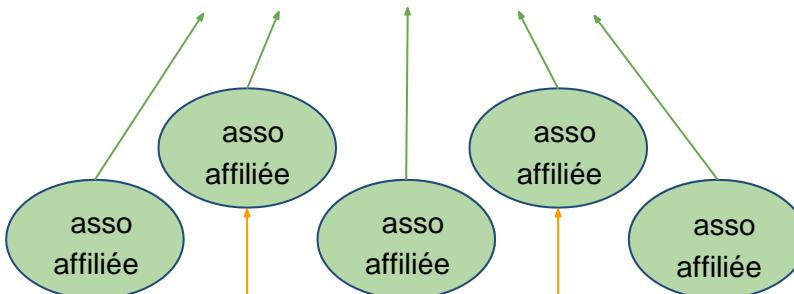


Qui sont les membres de la Ligue ?



LIGUE RÉGIONALE DE TRIATHLON

LES
MEMBRES
DE LA
LIGUE



Seules les associations affiliées à la FFTRI dont le siège est situé sur le territoire de la ligue sont membres de la ligue

LES
MEMBRES
DES ASSO.

La licence est un titre qui matérialise le lien juridique entre le sportif et la FFTRI, mais ne confère pas la qualité juridique de "membre" de la ligue

Licences Licences Licences Licences

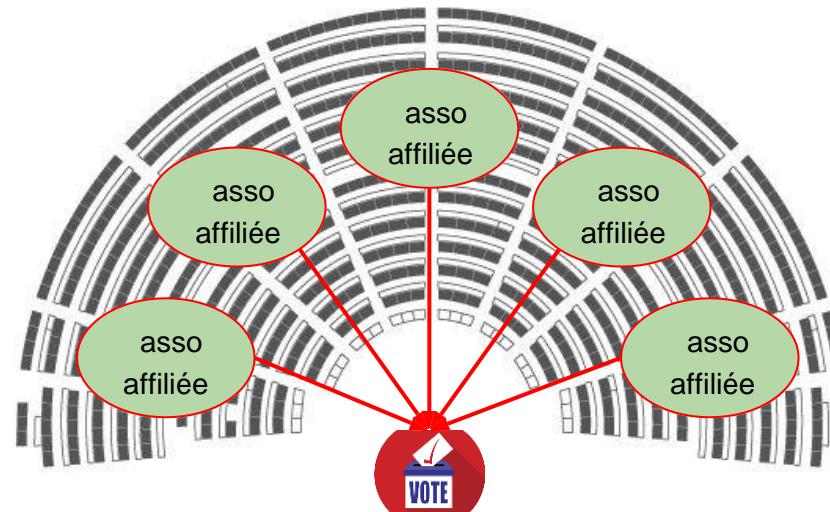
Les adhérents des associations affiliées doivent tous être titulaires d'une licence FFTRI

Le collège électoral

POUR TOUTES LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LES MEMBRES (associations affiliées)

= 100% du collège électoral et 100% des voix



Qui porte les voix ?

Qui porte les voix ?

par défaut, le **président*** du club

en cas de co-présidence*, la personne (licenciée du club) qui va représenter le club doit être officiellement désignée

* sous réserve :

(1) que le club ait été affilié au 31/08 précédent l'AG

(2) que le club soit toujours affilié à la veille de la convocation

(3) que le club comprend à la veille de la convocation au moins 3 membres (ayant les fonctions de **président, secrétaire général et trésorier général**, et déclarés sur Espace Tri), tous titulaires d'une **licence FFTRI annuelle** en cours de validité au sein de l'association

et en cas d'empêchement ?

Il n'y a pas de procuration entre clubs, mais il est possible de **mandater un licencié du club** pour remplacer le président ou la personne désignée (en cas de co-présidence)

Le nombre de voix

Comment est déterminé le nombre de voix d'un club ?

Le nombre de voix est calculé en utilisant la même méthode que celle employée par la FFTRI

Une **pondération** est appliquée sur le nombre de licences annuelles délivrées au titre du club (au 31/08 précédent l'Assemblée Générale)

L'impact de cette **pondération** est de :

- minorer le poids des "gros" clubs
- majorer le poids des "petits" clubs



Nombre de voix par club

=

nombre de licences annuelles du club au 31/08 précédent l'AG

+

* moyenne nationale des licences annuelles délivrées par association sportive affiliée au 31/08 précédent l'AG

2

* La moyenne nationale est calculée par la FFTRI et communiquée à la LRTRI : [62,74 au 31/08/2023](#)

L'impact de la pondération : exemple de la Ligue CVL

**49% des licenciés
de la ligue**

les 5 + “gros” clubs

**51% des licenciés
de la ligue**

les 28 + “petits” clubs



**38% des voix de la
Ligue**

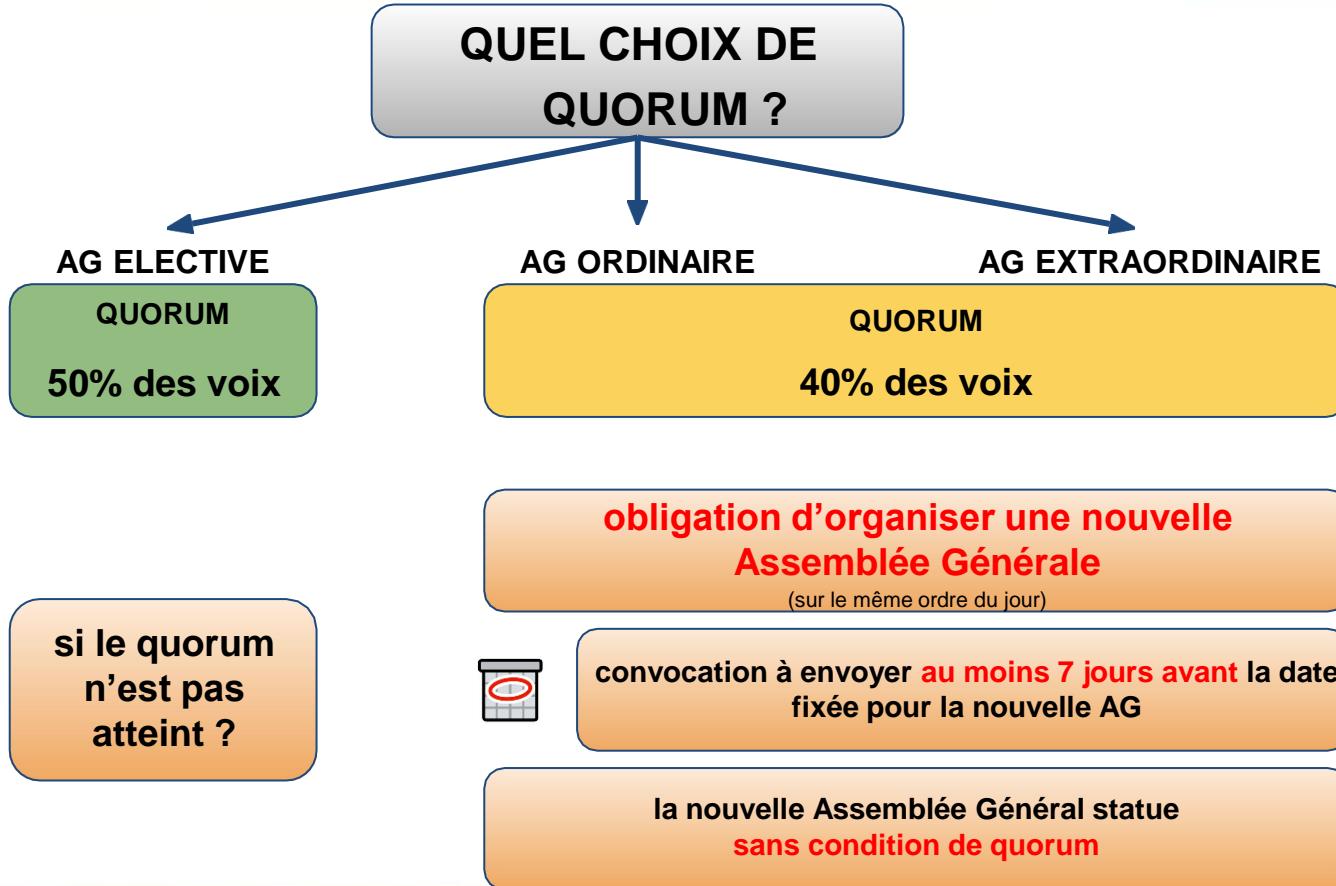
les 5 + “gros” clubs

**62% des voix de la
Ligue**

les 28 + “petits” clubs



Le quorum



Le président : limitation et mandats

La limitation du
nombre de mandats

3

(consécutifs ou non)

Cas particulier pour les
présidents dont le **3^{ème}**
mandat était en cours à la
date de promulgation de loi
n° 2022-296 du 2 mars 2022

Cas particulier pour les
ligues qui ont fusionné
(réforme territoriale)

Ils peuvent se présenter aux
élections de début 2025
pour un
4^{ème} mandat

Les mandats réalisés avant
la fusion ne sont pas pris
en compte

Le président : limitation d'âge / expérience requise

L'âge limite



70 ans

(à la date de l'élection)

L'expérience



Le candidat tête de liste doit justifier d'avoir été, pendant **au moins 2 ans consécutifs**, soit :

- président, secrétaire ou trésorier d'une association affiliée de la FFTRI ou d'un comité départemental de la FFTRI ;
- membre du Conseil d'Administration d'une LRTRI ou de la FFTRI

La rémunération du Président / des dirigeants

Le Conseil d'Administration décide



du principe (oui / non) et du montant de la rémunération,
à la majorité des 2/3 de l'ensemble des membres du CA
(et pas uniquement des présents lors de la délibération)



dans un délai de 4 mois à compter de l'élection du
Président / à tout moment pour tout autre dirigeant



dans le respect des articles [261-7- 1°](#) et [242 C](#) du code
général des impôts, et du [Bofip-Impôts n°BOI-IS-CHAMP
10-50-10-20](#) relatif aux critères généraux d'appréciation de la non-lucrativité
des organismes privés autres que les sociétés

En cas de mise en place d'une
rémunération



Préciser dans la délibération si la ligue opte pour le
dispositif légal ou le **dispositif dérogatoire** (dispositifs non
cumulables - cf détail slide suivante)



Etablir un bulletin de salaire tous les mois

Payer les cotisations (salariales et patronales)

Choisir le dispositif permettant la rémunération

En cas de mise en place d'une rémunération pour le Président ou pour un dirigeant, préciser dans la délibération du Conseil d'Administration, **le dispositif appliqué par la ligue**

Dispositif légal

< à 3 x le plafond de la sécurité sociale
(soit au max 11.592€ brut / mois au 01/01/2024)

Ressources de la LRTRI - en moyenne sur les 3 ans précédents (hors subvention)

≤ 200 k€

> 200 k€

> 500 k€

> 1 M€

Nombre de dirigeants pouvant être rémunérés

Aucun

1

jusqu'à 2

jusqu'à 3



Si la ligue rémunère au moins 1 dirigeant, elle doit nommer un commissaire aux comptes et un suppléant



Dispositif dérogatoire

< ¾ du SMIC
(soit au max 1325€ brut / mois au 01/01/2024)

Ressources de la LRTRI

sans condition de ressources

Nombre de dirigeants pouvant être rémunérés

non limité

Pas d'obligation de nommer un commissaire aux comptes et un suppléant moins de ¾ du SMIC

En attente de confirmation



Dispositifs non cumulables, il faut choisir soit l'un, soit l'autre

La composition des listes

LISTE A

Président(e)
SG ou TG
TG ou SG

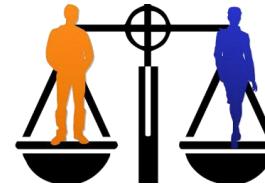
- 1 - alternance H /
- 2 - alternance H / F
- 3 - alternance H /
- 4 - alternance H / F
- 5 - alternance H / F
- 6 - alternance H / F
- 7 - alternance H / F
- 8 - alternance H / F
- 9 - alternance H / F
- 10 - alternance H / F
- 11 - alternance H / F
- 12 - alternance H / F
- [...]
- 20 - alternance H / F
- 21 - alternance H / F
- XX - alternance H / F

au moins 10
colistiers

possibilité pour
le CA de la LRTRI
de définir un
nombre > à 10
(nombre à
inscrire dans les
statuts)

- suppléant 1 - alternance H / F
suppléant 2 - alternance H / F

2 suppléants



L'obligation du respect de l'alternance des sexes au moment du dépôt des listes et l'obligation du respect de représentation des hommes et des femmes au sein du Conseil d'Administration ne s'appliqueront qu'à compter du premier renouvellement du Conseil d'Administration **postérieur au 1er janvier 2028**

Mesures transitoires : représentation Hommes / Femmes

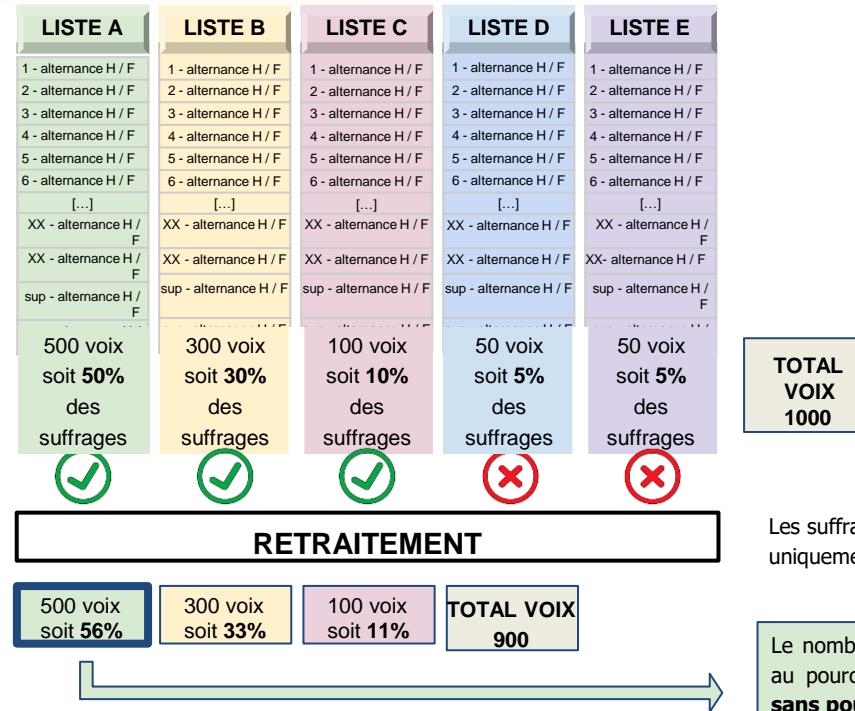
Pour les élections de mars-avril 2025

- Dépôt des listes :** Il n'est pas nécessaire de respecter un "ratio hommes/femmes" ni l'alternance des sexes au moment du dépôt des listes.
- Composition du CA :** Il n'est pas nécessaire de prendre en compte le sexe des membres du CA. Il n'est donc pas nécessaire de faire de rectification pour s'assurer que l'écart entre le nombre d'hommes titulaires et le nombre de femmes titulaires n'est pas supérieur à un.

En cas de vacance de poste en cours de mandat

- Si le CA est composé de membres issus d'une seule liste :**
 - Le poste est proposé au suppléant **le mieux placé** sur la liste (quel que soit son sexe).
- Si le CA est composé de membres issus de plusieurs listes :**
 - Le poste est proposé au colistier **le mieux placé** sur la liste à laquelle appartenait le membre dont le siège est devenu vacant (quel que soit son sexe).
- En cas d'élection partielle :** Pour postuler, il n'est **pas nécessaire d'être du même sexe** que la personne qui occupait le poste précédemment.

L'élection sur liste : cas d'un nombre de membres du CA ≥ 10 (ligues métropolitaines obligatoirement, ligues d'outre mer sur demande)



Le nombre de listes candidates
n'est pas limité.

Au maximum, seules les **3 listes** les
mieux classées ayant obtenu au
moins **10% des suffrages** sont
retenues

Les suffrages obtenus par les listes retenues sont recalculés en tenant
uniquement compte de la somme des voix obtenues par ces dernières

Le nombre de sièges attribués à la liste victorieuse est proportionnel
au pourcentage des suffrages recalculés obtenu par cette dernière,
sans pouvoir être inférieur à 60%

Dans cet exemple la liste victorieuse récupère donc **60% des XX
postes du CA**.

Le solde des sièges restant à pourvoir sera attribué aux autres listes
lors des retraitements suivants.

Le Conseil d'Administration

Actuellement

Bureau Exécutif

organe de droit commun,
possédant les **pouvoirs les plus étendus** : il est compétent pour traiter tous les sujets, sauf ceux relevant du CA ou de l'AG

Conseil d'Administration

organe avec des missions et des pouvoirs limités

Nouveaux statuts-types

Bureau Exécutif



Conseil d'Administration

organe de droit commun,
possédant les **pouvoirs les plus étendus** : il est compétent pour traiter tous les sujets, sauf ceux relevant de l'AG

Composition du Conseil d'Administration

Liste majoritaire

(au minimum 60% des postes)

2ème, 3ème liste(s) éventuelle(s)



Le Comité d'Ethique de la FFTRI est compétent pour déterminer la liste des membres du CA de la LRTRI, qui lui adressent une **déclaration faisant apparaître les intérêts détenus** à la date de leur nomination, au cours des cinq années précédant cette date et, au moyen de déclarations rectificatives, jusqu'à la fin de l'exercice de leur mandat.

Il saisit la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique de toute difficulté concernant ces déclarations d'intérêts.

L'adoption des différents tarifs

Actuellement

Assemblée Générale

Elle est compétente pour :
(...)
3° fixer les cotisations et autres tarifs dus par les associations sportives membres de la L.R.TRI. à celle-ci ;

Bureau Exécutif

Organe de droit commun : il fixe tous les autres coûts ou tarifs

Nouveaux statuts-types

Assemblée Générale

Elle est compétente pour :
(...) approuver les [cotisations dues par les associations membres](#), qui sont applicables jusqu'à la prochaine modification des cotisations ;

⇒ c'est à dire uniquement la part régionale d'affiliation club.

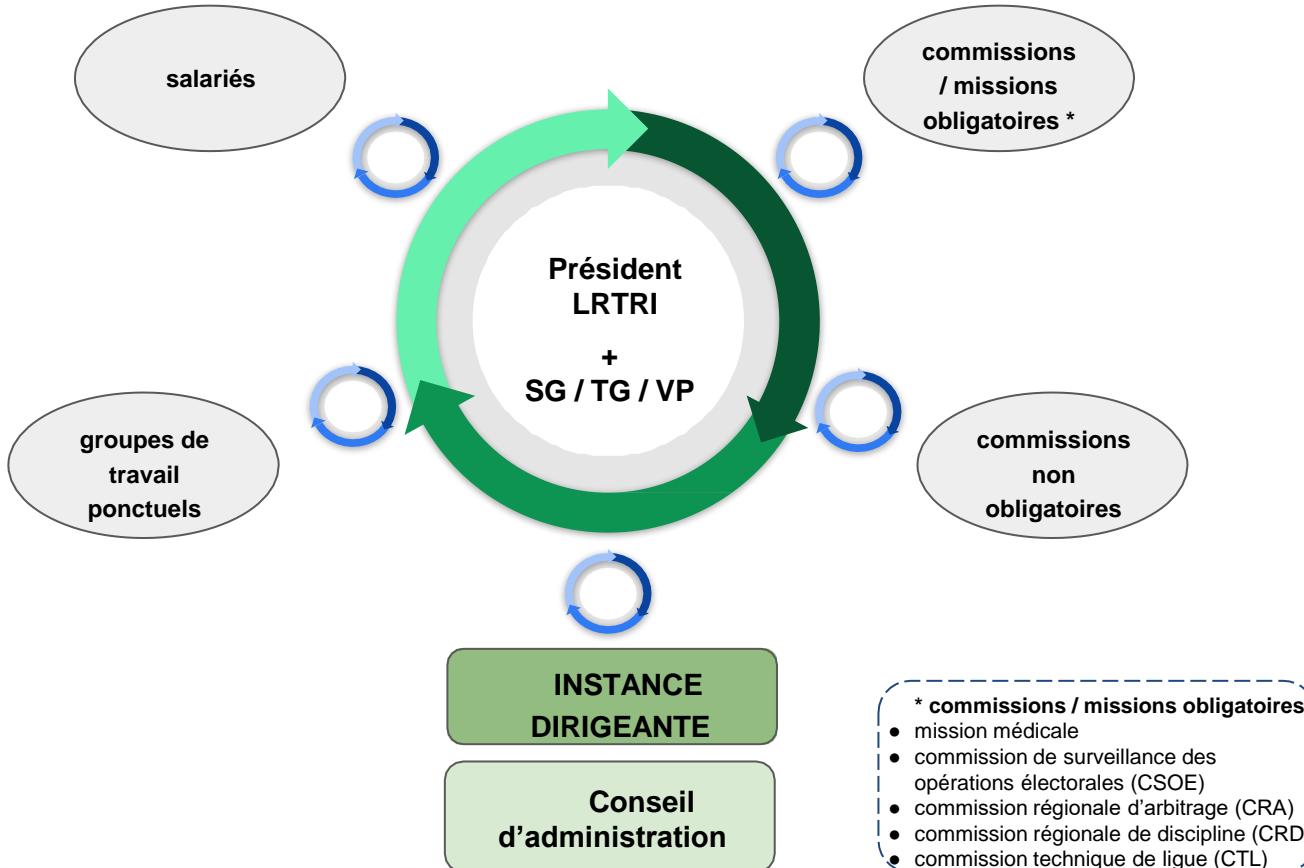
Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration dispose notamment des attributions suivantes :

(...)

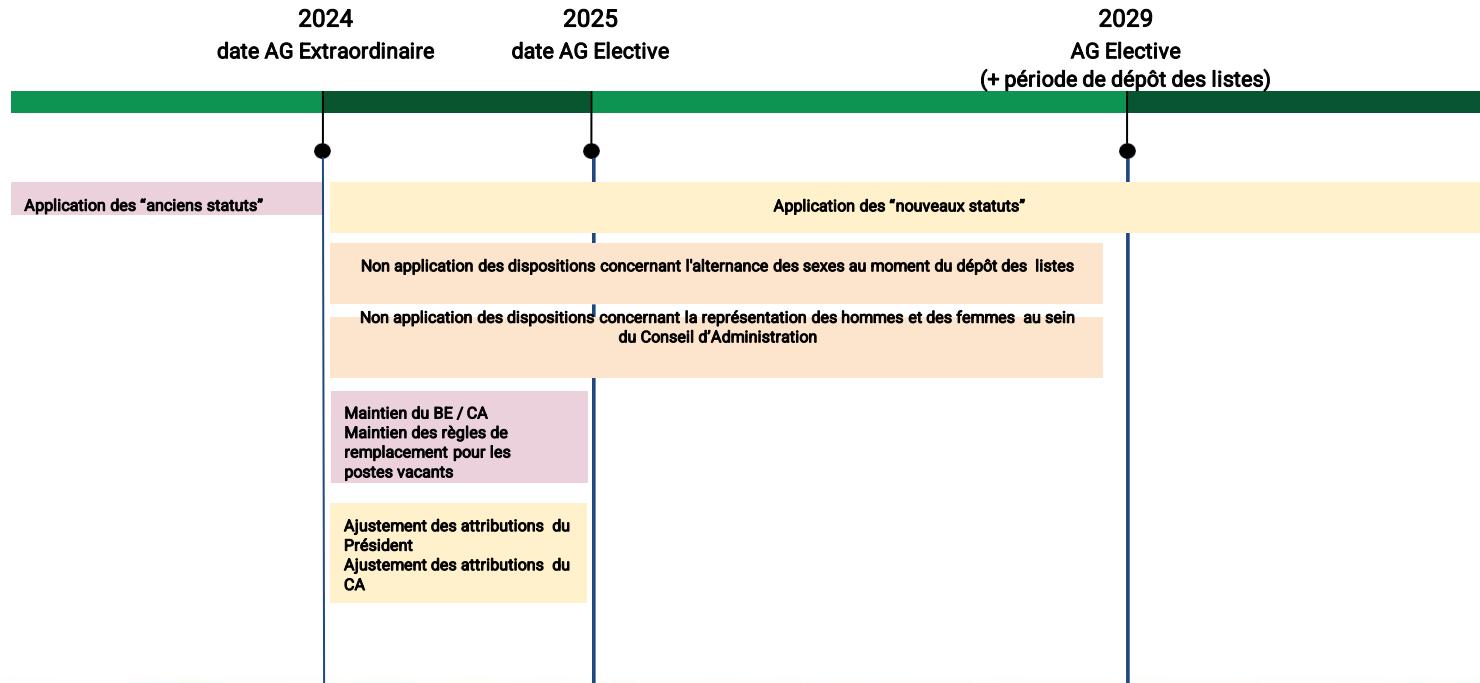
- adopter une part supplémentaire [sur les produits fédéraux déterminés par la FFTRI, dans les conditions et limites fixées par cette dernière](#), notamment :
 - le tarif des licences manifestation
 - le tarif des licences fédérales et frais annexes (pénalité)
- adopter le tarif des remboursements de frais, qui sont applicables jusqu'à leur prochaine modification ;
- adopter tous les coûts ne relevant pas de l'Assemblée Générale, qui sont applicables jusqu'à leur prochaine modification, notamment la rémunération des arbitres ;

La nouvelle organisation générale



Des mesures transitoires pour 2024 - 2029

Les nouveaux statuts ne peuvent pas être appliqués en l'état dans leur intégralité dès leur adoption (évolution des règles de fonctionnement BE / CA / AG), des mesures transitoires ont été prévues (cf annexe du projet de statuts).





Vote - Nouveaux

Statuts de Ligue

Pas de remarque - pas de question

Résultats du vote :

- **Pour : 121 voix**
- **Abstention : 3 voix**
- **Contre : 0 voix**



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

CENTRE-VAL DE LOIRE

Mots de conclusion de Nicolas
Hay, Président de Ligue et de
Joëlle Desmet, Trésorière
Générale de la FFTRI

Le Président de Ligue

Nicolas HAY



La Secrétaire de Ligue

Marine Carassai

